Quatrième Année. — N° 1062. CINQ CENTIMES C Mardi 4 Janvier 1898.

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français ! Journal Populaire, Républicain Catholique *Christ et Liberté !*

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 46 - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :
Exclusivement
AUX BUREAUX DU JOURNAL
A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

L'ordre de mise en jugement du commandant Esterhazy a été signé hier par le général Saussier ; le commandant est convoqué pour le 10 janvier devant un conseil de guerre.

***

Le tuteur des enfants de Burdeau envoie à la presse une lettre où il proteste de nouveau, à l'issue du procès du Panama, de l'innocence du feu député du Rhône.

***

L'enquête sur la catastrophe du Péage est terminée ; la culpabilité du gardien de Clonas est définitivement établie ; il sera poursuivi.

***

Les Anglais ne voient pas sans une certaine stupéfaction la présence des Français dans la vallée du Haut-Nil. Ils cherchent un prétexte pour y lancer eux-mêmes une expédition et font à cet effet usage de nouvelles fantaisistes que leurs journaux enregistrent gravement, quitte à les démentir.

***

Des lettres envoyées par des membres de la mission Marchand démentent formellement les bruits de massacre que l'on faisait courir.

L'expédition est au contraire en très bonne voie.

LE BILAN

Ce qui me gâte le sourire de l'année nouvelle qui joue encore innocemment avec des bonbons et des fleurs et qui finira Dieu sait comme..., c'est la grimace de l'horrible vieille qui vient de tomber en hurlant dans le gouffre béant du passé.

L'atroce année que nous avons vécue les pieds aux chenêts, le ventre à table, recueillis dans la lâcheté de la politique des résultats, endormis dans l'énervement de la paix que nous faisons avec M. Hanotaux commencer et finir à la France assagie par l'égoïsme, alors que le rôle de la France chevaleresque est de présider à la politique du monde où pas un coup de canon ne devrait se tirer sans sa permission et sa responsabilité.

Nous avons donc vécu un an dans le far niente en regardant avec indifférence les trois cent mille égorgements des Turcs en Arménie qu'il fallait bien souffrir par amour de la paix, comme il aurait fallu, pour la même raison, supporter les massacres recommencés en Crète, si le petit peuple des Grecs ne s'était pas interposé entre les victimes et les bourreaux.

Ce peuple-là, évidemment, n'entendait rien à la politique, et si on l'avait laissé faire, en luttant à un contre vingt contre les pacificateurs de l'Arménie, il était capable de mettre en péril la paix européenne si jalousement gardée. Mais on ne l'a pas laissé faire. Il ne s'est pas annexé la Crète qui attend encore l'autonomie promise, et le gouverneur, et la tranquillité. Il a connu des paniques soudaines encore mal expliquées, il a dû céder à la pression de l'Europe et employer sa flotte à recevoir des boulets sans les rendre, et le Sultan a pu à loisir envahir son territoire, massacrer ses paysans, profaner ses églises. La paix était assurée de plus en plus, grâce au triomphe du Croissant.

Si c'était là ce que voulait Hanotaux, il a tout lieu d'être content, car la France n'aura pas de difficultés avec la Porte. Etant muette, elle n'a plus voix au chapitre d'Ydliz-Kiosk prosterné devant le casque à pointe et la botte de Guillaume II, que nous avons installé nous-mêmes en suzerain à Constantinople.

L'affaire est-elle ainsi réglée à la satisfaction du Turc et du Prussien ? Les massacres de chrétiens nous l'apprendront peut-être et nous nous frotterons les mains en disant : « Le sultan s'amuse ; c'est la paix. »

Dieu ! Quelle orgie de sang dans cette année de paix !

Des milliers de soldats espagnols ont fini leurs rêves sanglants sous les palmiers de Cuba où se poursuit une guerre sauvage d'extermination. Le vol, le viol, le pillage, la pendaison en dehors des coutumes de la guerre, la fusillade au mépris du droit des gens s'y sont donné libre cours sous le proconsulat de Weyler-Verrès qui parlait aussi de pacification, qui revient, laissant derrière lui des hontes, des ruines, des haines atroces, une situation inextricable et qui rentre en triomphateur et condiottiere dans son pays amoindri, épuisé, guetté par toutes les intrigues, alors qu'une main de femme soutient seule la couronne qui pèse sur le front triste d'un roi de quatorze ans.

La question d'Orient n'est pas résolue encore, que la voilà au second plan, parce que le turbulent Guillaume II a posé avec brutalité celle d'Extrême-Orient. Celui qui veut consolider la Turquie branlante prétend partager la Chine, un empire de quatre cents millions d'habitants, et s'y tailler sa bonne part.

Déjà il a virtuellement déchiré d'un coup de son épée le pacte qui donnait à la France la protection des missionnaires de toutes les puissances. Il entend protéger en Chine les siens à lui tout seul, et il a obtenu une première satisfaction.

Mais... il a mécontenté les Etats-Unis par l'insolence de son triomphe à Haïti ; l'Angleterre, d'ailleurs ennemie obligée de la prépondérance naissante de son commerce, par la rudesse de ses félicitations au président Krüger ; la Russie par sa rivalité inquiétante en Asie ; le Japon, protecteur des Jaunes menacés ; ses alliés mêmes qui supportent plus mal le poids d'une alliance onéreuse ; — et son jeu n'est pas sans danger.

Il ne possède pas encore la flotte de ses rêves, et l'Angleterre, le Japon même peut se rire de ses bravades.

Quelle robe, blanche ou rouge, mettra l'année 1898, en sortant des langes ?

C'est le secret de Dieu qui fait notre avenir de son éternité.

Mais à quoi donc nous aura servi la proclamation de l'alliance russe qui fait fondre à son soleil resplendissant les boues du Panama et de l'affaire du misérable Dreyfus, si elle ne nous aide pas à grouper à nos côtés tous les jaloux de la prépondérance allemande pour frapper au cœur notre ennemi ?

A quoi donc nous aura servi la chance, inouïe dans nos annales, de garder plus d'un an un même ministère, si, au cours de cette année, il n'a pas entendu la plainte persistante des Alsaciens-Lorrains à laquelle répondait sans cesse la menace grossière des feuilles prussiennes : « Sie mögen uns immerhin hassen, wenn sie uns nur fürchten. » Qu'ils nous haïssent toujours, pourvu qu'ils nous craignent ?

L'ennemi des Alsaciens-Lorrains ne pourrait devenir notre allié sans que gronde la révolution des honnêtetés. Que cela indique leur devoir à nos gouvernants, et que cette année dont nous saluons l'aube marque la fin de la puissance et de l'oppression du kaiser dont l'héritage de haine était assez lourd à porter pour qu'il n'y ajoutât pas le faix de son orgueil sous lequel il ploiera.

MARTEL.

L'*Univers* a publié, il y a quelques jours, sous la signature bien connue de M. Léon Grégoire, un article consacré à l'œuvre sociale de notre éminent ami, M. l'abbé Elie Blanc, professeur à la Faculté catholique de Lyon.

Nous nous faisons un plaisir de reproduire cet hommage à l'un des hommes qui nous furent le plus dévoués aux heures difficiles et que nous aimons à saluer comme notre précurseur dans le mouvement si extraordinairement vivant, à l'heure actuelle de la démocratie chrétienne.

M. l'abbé Elie Blanc

Ce qui fait l'irrésistible force de l'idée « démocratique chrétienne », c'est qu'elle a sa racine dans la théologie traditionnelle et dans la philosophie du christianisme.

Partout où se développe avec force et sûreté le mouvement chrétien social, on entrevoit le travail continu d'un théologien : à Rome, jadis, c'était le P. Liberatore, de la Compagnie de Jesus ; en Suisse, c'est M. l'abbé Becfi, professeur à l'Université de Fribourg ; à Liège, c'est M. le professeur Pottier, professeur de théologie morale au grand séminaire ; à Lyon, c'est M. l'abbé Blanc, professeur de philosophie aux Facultés catholiques.

Et tous ces théologiens exercent beaucoup moins un office de surveillance qu'ils ne donnent une impulsion ; au nom même de la science divine qu'ils enseignent dans leur chaire, ils apportent aux apôtres du christianisme social des motifs de confiance, des garanties de sécurité, des raisons d'espérance. Là-dessus, les apôtres marchent ; et leur action fait du bruit dans le monde, plus de bruit, parfois, que n'en a fait l'enseignement des théologiens ; mais la théologie fut le germe, ce germe devint racine, et la racine subsiste.

Rien n'est plus instructif à cet égard, au lendemain du beau congrès de la démocratie chrétienne qui vient de se tenir à Lyon, que la lecture du livre récemment publié par M. l'abbé Blanc : *Etudes sociales*. Auteur d'un *Traité de philosophie scolastique* qui fait autorité, c'est par la force même de la théorie chrétienne, intégralement vivante dans son cœur, que M. l'abbé Blanc fut amené à aborder de front les questions sociales. Les *Etudes sociales* qu'il vient de publier, renferment plusieurs de ses conférences et beaucoup de ses articles ; en même temps qu'un livre de doctrine, elles ont la valeur d'un document, presque d'une page d'histoire ; car telle conférence sur la *Question sociale*, faite aux Facultés catholiques dès le 6 mars 1891, et telle autre sur l'*Economie politique chrétienne*, donnée au même endroit le 16 février 1894, ont véritablement marqué des dates dans le développement de la « démocratie chrétienne » lyonnaise. Qu'il y a une économie politique chrétienne, que cette science, « subalterne de la morale, est fondée sur le décalogue », que l'économie politique, réduite à la méthode purement expérimentale tendrait à ériger les faits en droit, ce qui est immoral et antichrétien ; voilà autant de maximes qui, présentement, parmi les catholiques, ne rencontrent plus que des contradicteurs insignifiants : en était-il de même en 1894, lorsque M. l'abbé Blanc, parlant dans une Faculté catholique et considérant à juste titre qu'en tant que théologien il avait son mot à dire dans l'économie politique, énonçait et prouvait cette thèse.

Ce fut un honneur pour les Facultés catholiques de Lyon de devenir ainsi comme le foyer d'où rayonnèrent, sous les regards impuissants, et d'ailleurs éblouis, de certains économistes, les vrais enseignements sociaux de l'Eglise romaine. A l'encontre de ces anciens traités d'économie politique qui retracent cette science comme si le christianisme n'existait pas, la conférence de M. l'abbé Blanc s'insurgeait victorieusement. On sentit, ce jour-là, que le courant rénovateur, issu des sources pures de la tradition, poursuivrait sa route, avec la sage et ferme allure de ce qui est immortel

Il a poursuivi sa route, en effet, et lorsque retentissait, il y a peu de jours, dans les nouveaux locaux de la *France Libre*, l'écho de la bénédiction cardinalice, gage de succès pour une grande œuvre, j'aime à croire que les pensées de tous se reportaient avec reconnaissance vers ce savant et discret professeur de philosophie, devenu, par la vitalité même de ses convictions chrétiennes, le promoteur d'une action politique et d'un apostolat social.

Léon GRÉGOIRE.

LA PRESSE IMMONDE

L'odieuse campagne menée dans le *Figaro* au moment de l'affaire Dreyfus lui fut funeste. Il du plier sous la violence du vent de réprobation qui soufflait de toutes parts contre lui. Sa barque naufrageait : pour l'alléger de Rodays fut jeté à la mer.

Et depuis le jour où de Rodays décampa en faisant claquer les portes, tout le monde crut que cet homme partait pour ne plus revenir.

Illusions humaines vous serez donc éternellement soufletées !

Pauvres badauds que nous sommes ! Encore une fois, nous avons été dupés !

De Rodays trône toujours au *Figaro*. Son nom s'étale toujours en tête de la feuille *Dreyprussienne*

On peut toujours y lire d'un côté : « F. de Rodays. — A Périvier, directeurs-gérants » et de l'autre : « F. de Rodays, rédacteur en chef ».

Qu'est ce que cela signifie ?

S'il n'a pas véritablement quitté la maison, il a fumisté le public.

S'il l'a quittée, pourquoi son nom reste-t-il en vedette dans son ancien journal ?

On agit d'une drôle de façon dans la presse immonde.

Ce dernier qualificatif est de Zola, le bijou du syndicat.

Joseph Bois.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

LES SIÈGES ÉPISCOPAUX VACANTS

Paris. — La *Liberté* annonce que d'ici peu de jours le gouvernement sera en mesure de faire connaître les résultats des pourparlers engagés avec le Vatican au sujet des titulaires à donner aux sièges épiscopaux vacants.

LES COURS DES RENTES FRANÇAISES

Il vient d'être décidé qu'à partir du 1er janvier les cours des rentes françaises seraient transmis pour être publiés à tous les bureaux télégraphiques principaux et municipaux.

Les receveurs ou gérants sans exception devront afficher le bulletin quotidien à l'extérieur du bureau, dans un endroit où le public pourra le consulter commodément, même lorsque la municipalité n'aura pas fourni et fait poser un cadre d'affichage. Chaque bulletin sera conservé pendant deux jours, de telle sorte que le public ait constamment sous les yeux les cours des deux marchés consécutifs.

LA GRACE DE CYVOCT

Paris. — Le *Radical* annonce que la grâce de Cyvoct a été accordée au dernier conseil des ministres sur l'initiative de M. F. Faure.

MÉNÉLIK ET LA FRANCE

Rome. — On mande de Rome au *Daily-Mail* que le ministre des affaires étrangères a appris que Ménélik s'occupe de lever une armée pour appuyer, dit-on, les expéditions françaises du Nil bleu et du Nil blanc ; mais les personnes compétentes croient qu'en réalité il s'agit pour Ménélik de reprendre le Tigré au ras Mangascia.

LE COMMERCE ITALIEN

Paris. — La chambre de commerce italienne à Paris annonce que le commerce spécial de l'Italie avec l'étranger s'est élevé, pendant les premiers onze mois de 1897 à 2.087 737.978 fr., dont 1.078.918.329 fr. pour l'importation et 1.008.819 649 fr. pour l'exportation (métaux précieux non compris).

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS ANGLAIS

Londres. — Le secrétaire de l'Association des mécaniciens a déclaré que la grève cessera quand les patrons accorderont la journée de 8 h. dans toute l'Angleterre.

NOUVELLES D'EXTRÊME-ORIENT

Marseille. — Le paquebot *Ville-de-La-Ciotat*, courrier d'Australie, apportant aussi la malle d'Indo-Chine, est arrivé ce matin à huit heures, avec 160 passagers. La traversée n'a présenté aucun incident.

La cargaison se compose de 18.848 colis.

Les journaux du Tonkin arrivés ce matin par la *Ville-de-la-Ciotat* nous apportent les nouvelles suivantes :

Le commandant Gosselin et les capitaines Bourguignon et Schmidt, de l'artillerie de marine, sont désignés pour accomplir une mission, qui durera deux ans environ, au Yunnam. La direction politique de cette mission appartient au colonel Pennequin et va se mettre en route très prochainement ; elle comprendra, en outre, deux ingénieurs de l'Etat, un délégué du ministère des affaires étrangères et un autre du ministère des colonies.

La pénétration dans le Yunnam va enfin être sérieusement étudiée.

Le conseil colonial de Cochinchine qui avait d'abord repoussé la participation de la Cochinchine au doublement du service maritime postal entre Saïgon et Haïphong, vient d'accepter cette participation.

De grandes fêtes seront données du 5 au 12 décembre à Saïgon en l'honneur de l'empereur d'Annam et du roi de Cambodge.

On sait que le gouverneur général s'est surtout préoccupé depuis son arrivée en Indo-Chine du côté financier de sa mission ; malgré de grandes difficultés contre lesquelles il a eu à lutter, le budget général du Tonkin se chiffrera par un excédent raisonnable.

Les nouvelles qui nous arrivent du Siam disent que les actes de piraterie continuent et les cas où la torture est appliquée aux victimes de plus en plus fréquents. Les autorités siamoises, en présence de tous ces cas de désordres, restent impassibles, impuissantes et méprisées.

LA MISSION MARCHAND

Les nouvelles particulières

Paris. — L'*Eclair* publie quelques fragments d'une lettre privée écrite le 26 août 1897 par un membre de la mission Marchand.

Le signataire écrit que la mission compte être dans quelques semaines sur le Bahr-el Gazal, où elle fera, en partie du moins, un assez long séjour.

« ... Nous sommes, ajoute-t-il, obligés de stopper quelque temps avant de quitter notre dernier poste et commencer enfin notre mission. Les populations zandès, au milieu desquelles nous sommes depuis Rafaï, sont apathiques et indisciplinées, mais elles ne sont pas dangereuses et nous les tenons par leurs sultans, Rafaï, Bangasson, Zemis, Tamboura.

« Mais Fort-Hossinger est sur leur extrême limite, à 4 ou 5 jours d'ici. Nous aurons affaire avec les Diengkés ou Dirikas.

« Nous sommes en pourparlers avec eux depuis longtemps, désireux de passer en amis, et ne nous souciant pas d'avoir à leur faire la guerre.

« Du reste, plusieurs de leurs chefs nous ont déjà fait les meilleures promesses, et je pense que nous pourrons bientôt nous mettre en route dans la vallée du Soulh, du Bahr-el-Gazal et du Nil, où nous sommes déjà depuis deux mois.

Manœuvres anglaises. — Les fausses nouvelles

Paris. — La présence des Français sur le Haut-Nil affole littéralement les coloniaux anglais ; aussi les nouvelles sensationnelles vont-elles leur train.

Le correspondant du *Daily News* à Rome apprend que la *Consulta* a reçu une information aux termes de laquelle Ménélick désire former une armée pour venir en aide aux Français dans le Haut-Nil et qu'il a convoqué ses Abyssins à cet effet. Le négus prendra lui-même le commandement de cette armée.

Dans les cercles coloniaux de Rome, les personnes compétentes pensent que cette expédition est plutôt dirigée contre le ras du Tigré, suspect d'anglophobie, et que le négus voudrait déposer afin de procéder à l'annexion des province qu'il gouverne.

D'autre part, des dépêches anglaises ayant annoncé l'entrée des Français à Fashoda, la presse anglaise s'est aussitôt emparée de l'information, l'agrémentant au besoin de commentaires fantaisistes.

A ce propos, le *Daily Mail* dit :

« La nouvelle annonçant la présence des Français à Fashoda est vraie, mais elle n'est encore que la moitié de la vérité. » Le correspondant de ce journal au Caire télégraphie, en effet, que l'expédition Marchand est parvenue très près de Khartoum et que Ménélick vient, de son côté, de convoquer ses Abyssins pour aider la marche des Français.

D'autre part, le *Morning Post* écrit que si les Français ont réellement occupé Fashoda, ils doivent être considérés comme de simples flibustiers. « Quoiqu'il en soit, ajoute cette feuille, le contrôle de la vallée du Nil est de la plus haute importance pour l'Angleterre, et celle-ci ne doit reculer devant rien pour se l'assurer. »

Ce qui en termes plus précis veut dire que l'occupation de Fashoda ne doit être considérée comme un acte de piraterie internationale que si elle est faite par une autre puissance que l'Angleterre.

Toutefois on n'a pas confirmé et il est peu probable qu'on confirme jamais cette nouvelle d'un caractère un peu trop fantaisiste, tout de même. L'apparition des Français dans le Haut-Nil émeut tout simplement le gouvernement britannique qui brûle de trouver un prétexte pour envoyer lui même ses troupes.

Les informations surprenantes qui courent les lignes télégraphiques depuis quelques jours ont d'autres buts que l'inoffensive mystification. C'est à la suite de leur publication que 2.000 hommes de troupes britanniques ont été dirigés en toute hâte sur Abou-Hamed. Or, on sait que le but avoué de cette expédition, faite aux frais de la dette, n'était autre que de rendre ces provinces au khédive.

Le *Deily Mail* déclare du reste que la situation devenant très critique et pouvant amener de graves conséquences pour la paix générale, il est urgent qu'une action prompte et résolue du gouvernement britannique remettre les choses en place.

Ce journal estime que l'expédition Marchand ne saurait être arrivée si près de Kartoum qu'avec l'alliance du mahdi lui même ! « Si maintenant, ajoute-t-il, Ménélick se met à aider la marche en avant des Français, la morale de l'histoire est que la France cherche à empêcher l'Angleterre de rendre à l'Egypte les provinces équatoriales qu'elle a perdues, mais qui doivent toujours « allegiance » à l'Egypte. Si le capitaine Marchand a fait cette alliance avec le mahdi, il s'est posé en ennemi de l'Angleterre ; si Ménélick a fait cause commune avec lui, il s'expose à des représailles.

« Le gouvernement français n'a pas l'air de s'en épater. »

Les dernières nouvelles

Les mauvaises nouvelles répandues récemment en France sur le sort de la mission Marchand paraissent définitivement infirmées par les renseignements apportés par le dernier courrier de l'Oubanghi.

Nous trouvons dans le Bulletin du Comité de l'Afrique française des nouvelles remontant aux mois d'août et septembre et qui, par conséquent, peuvent lever les derniers doutes qu'on pouvait garder sur la marche de la mission.

Une première lettre datée de Semio 5 août provient d'un agent de la colonie de l'Oubanghi. M. Liotard est encore à Ziber où l'occupation se continue ; le pays était absolument désert puisque les populations avaient fait le vide devant l'invasion des Derviches. Notre commissaire y attire en ce moment quelques populations qui vont s'y installer à demeure, mais il est aux prises avec de grosses difficultés qu'on il est seul capable de vaincre.

Là comme ailleurs sa présence et sa réputation ne peuvent être qu'une cause de succès ; il a retrouvé à l'ancienne résidence de Lupton-Bey des vestiges de constructions ; il existe des amoncellements de briques qui vont permettre au capitaine commandant la petite escorte du commissaire d'édifier un poste ; non seulement M. Liotard aura de sa personne organisé le haut Oubanghi mais encore il aura pris possession de la province de Bahr el Gazal en créant Tamboura et Ziber.

Voilà certes trois années bien employées.

La mission Marchand, dont le chef est en ce moment bien près d'arriver à Tamboura, est appuyée sur des bases solides.

D'autres lettres datées de Ouango M'Bomol, 12 août, Bengasso, 18 août, et Rafaï, 17 septembre, et provenant d'un des officiers de la colonie annoncent également que tout allait bien dans l'Oubanghi, et cette déclaration est d'autant plus rassurante qu'une de ces lettres dit qu'un courrier régulier va deux fois par mois de Tamboura à Bangui.

Au début du mois d'août, la position de la mission était la suivante : les capitaines Marchand et Baratier et l'interprète Landeroin quittaient Tamboura pour aller occuper Rumbek ; les lieutenants Mangin et Largeau et le docteur Emily partaient également de Tamboura pour aller occuper Djour-Ghattas : le capitaine Germain, l'enseigne de vaisseau Dye et l'administrateur Bobichon se dirigeaient vers Tamboura en assurant le transport de la flotille.

La dernière de ces lettres datées de Rafaï, 17 sepembre annonce qu'un courrier vient d'arriver et qu'il n'apporte aucune nouvelle inquiétante.

Comme les dépêches d'origine belg plaçaient au mois d'août le massacre de la mission, ce dernier document établit que ces dépêches étaient erronées.

Peut-être les bruits qu'elles enregistraient étaient-ils l'écho de la révolte des garnisons soudanaises de l'Ouganda dans laquelle six officiers anglais ont été tués. La télégraphie africaine — c'est ainsi qu'on appelle la transmission des nouvelles à travers les populations noires — commet assez souvent de telles erreurs et il est permis de croire cette fois encore qu'elle a déformé un évènement qui s'est produit dans une colonie voisine.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Paris. — Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Legion d'honneur :

Ministère de l'agriculture

Sont nommés au grade de chevalier : Boinet Ernest, cultivateur, fabricant de sucres à Asservillers, vice-président de la Société d'agriculture de la Somme ; Caulet César, agriculteur à Haspres (Nord), vice-président de la chambre consultative de Valenciennes ; Moquet Julien, agriculteur à Brégny (Oise), vice président de la chambre consultative de Senlis ; de Meixomoron Matjieu de Dombasles, constructeur d'instruments aratoires, président de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle ; Praudin, agriculteur, président de la société d'agriculture de Melun ; Brousse, viticulteur, président du syndicat agricole des Pyrénées-Orientales ; Joly, conservateur des forêt ; Duchesne, inspecteur des forêts.

Au grade d'*officier* : M. Leblong, inspecteur général des services administratifs des écoles vétérinaires et des services vétérinaires ; M. Sédillot, administrateur-vérificateur des forêts.

Ministère des travaux publics

Sont nommés : *commandeur*, M. Deloire, inspecteur général des ponts et chaussées.

Officiers, MM. Koziorowicz, inspecteur général des ponts et chaussées ; Bonneau du Martray, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Parran, directeur de la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-Del-Kadid.

Chevaliers : MM. Maujan, secrétaire de l'école des Ponts-et-Chaussées ; Bourqueloi, Homolle, Robert, Batard, Razelière, Larminat et Jullieri, ingénieurs ordinaires des Ponts ; A. Rousseau, sous-ingénieur des Ponts ; Neutier, ingénieur ordinaire des Mines ; A. Berton, ingénieur du service central de la construction de la Compagnie P.-L.-M. ; Kowalski, ingénieur en chef du service central de l'exploitation de la Compagnie Bone-Guelma ; Gauthier, inspecteur en chef de marine à la Compagnie générale de navigation,

La catastrophe du Péage

Paris. — Les ingénieurs du contrôle ont remis au ministère des travaux publics un rapport détaillé sur l'accident du Péage-du-Roussillon.

La culpabilité du bloqueur du poste de Clonas ne fait plus de doute, et il sera poursuivi judiciairement ponr abandon de son poste, inobservation des règlements et homicide par imprudence. On a pu établir, en effet, qu'il avait indiqué la voie libre à son camarade du Péage-de-Roussillon, alors que le rapide n° 10 n'avait pas franchi le secteur.

L'accident du P.-L.-M. ajoute le *Petit Journal*, aura pour conséquence de faire activer les mesures de dégagement de la grande artère, qui serait réservée aux trains de voyageurs, les trains de marchandises empruntant la ligne de la rive droite et celle du Bourbonnais.

Une importante commande de matériel vient d'être faite par la Compagnie, et nous croyons savoir que l'on va construire exclusivement des wagons cintrés qui présentent la plus grande force de résistance.

Paris. — L'enquête sur la catastrophe du Péage-de-Roussillon va amener un remaniement dans l'organisation des postes de surveillance dits « Tyer » qui jalonnent les voies ferrées, et un service de contrôle serait établi pour veiller à l'observation stricte du règlement et des consignes. En outre, un cordon téléphonique reliera les stationnaires entre eux.

On a également pensé à compléter le réseau des signaux mobiles en adaptant aux trains un avertisseur.

LE CHANTAGE DREYFUS

Devant le conseil de guerre

Paris. — La *Libre Parole* annonce que le général Saussier a pris officiellement, dans la journée d'hier, la décision renvoyant le commandant Esterhazy, comme ce dernier le demandait, devant le conseil de guerre, qui se réunira le lundi 10 janvier.

D'après l'*Echo de Paris*, cette nouvelle serait prématurée et le général Saussier ne prendra de décision qu'aujourd'hui.

« D'autres considérations que celles relatives à une similitude d'écritures s'opposent par la force même des choses, à ce que le commandant Esterhazy soit l'auteur du bordereau ; le syndicat en aura des preuves manifestes à l'audience.

« Dans l'hypothèse d'un conseil de guerre nous croyons pouvoir affirmer que les débats auront lieu à huis clos.

« La date de la convocation du conseil resterait en suspens quelques jours encore, mais à moins d'évènements improbables il est à présumer que l'affaire sera liquidée en deux audiences au plus. »

Voici d'autre part la nouvelle officielle de la décision du général Saussier :

A la suite de la clôture de l'information du commandant Rayary, le général Saussier a pris ce matin une décision relative à l'accusation portée par Mathieu Dreyfus contre le commandant Esterhazy.

M. Esterhazy est renvoyé devant le premier conseil de guerre, séant à Paris, au Cherche-Midi. Il sera jugé à l'audience du 10 janvier.

Le huis-clos sera très probablement prononcé.

L'ordre de mise en jugement

Voici, suivant l'*Echo de l'Armée*, le texte de l'ordre de mise en jugement du commandant Esterhazy :

« Le gouverneur de Paris, vu la procédure instruite contre le nommé Walsin-Esterhazy, chef de bataillon en non-activité pour infirmités temporaires, prévenu de faux.

« Vu le rapport et l'avis du rapporteur et les conclusions du commissaire du gouvernement près le premier conseil de guerre ;

« Attendu, en ce qui concerne le crime de faux et de trahison, qu'aucune preuve n'a été fournie et que l'accusation ne saurait être soutenue par le ministère public ;

« Mais attendu qu'il subsiste contre Walsin-Esterhazy certains doutes sur sa culpabilité ;

« Vu les articles 147 et 150 du code pénal ;

« Ordonne la mise en jugement du nommé Walsin Esterhazy ; ordonne en outre que le premier conseil de guerre séant à Paris, appelé à statuer sur les faits imputés au sus-nommé, sera convoqué pour le 10 janvier 1898 à midi.

« Fait à Paris, le 3 janvier 1898.

« Général Saussier. »

Les limiers du commandant

Un rédacteur du *Matin* a rencontré hier le commandant Esterhazy au moment où il se rendait chez son défenseur, M· Tézenas Comme toujours, le commandant était accompagné de deux fidèles limiers qui ne le quittent pas plus que leur ombre. Le commandant en est arrivé à prendre en pitié ces malheureux, at il leur adresse parfois des sourires d'encouragement,

« Ils doivent vraiment désirer autant que moi que le conseil de guerre statue », a-t-il dit.

Nouvelles preuves de trahison

L'*Echo de Paris* déclare que, depuis la condamnation de Dreyfus, le service des renseignements a recueilli de nouvelles preuves probantes de la trahison de l'ex-capitaine et que ces preuves seront communiquées au conseil de guerre.

« Au cas où le conseil de guerre serait convoqué, dit encore ce journal, il est peu probable que le syndicat Dreyfus produise des témoignages ou documents nouveaux à l'audience, parce qu'ils courraient grand risque d'être repoussés par le conseil. On a été informé que le syndicat se bornerait à un effort suprême qui ne tendrait rien moins qu'à obtenir une troisième expertise du bordereau. Si elles sont réelles, nous ne pensons point que ces intentions de provoquer une autre expertise aient chance d'être prises en considération. La question du bordereau est définitivement jugée, le conseil de guerre ne saurait y revenir.

Le Panama

Lettre du tuteur des enfants de Burdeau

Paris. — MM. Armand Ruiz et Adolphe Coste, tuteur et subrogé tuteur des enfants Burdeau, nous adressent la communication suivante :

Tous les anciens confrères d'Auguste Burdeau dans la presse ont reproduit, il y a quelques mois, le document d'une haute valeur morale que nous versions à l'instruction pour la défense de la mémoire de notre ami. Nous comptons sur la même sympathie ou la même impartialité des journaux français pour qu'il soit constaté par tous au sortir du procès de Panama que le fragile échafaudage des abominables calomnies contre Burdeau s'est misérablement effondré.

Le 28 mars 1897, le juge d'instruction Le Poittevin, invoquant la parole d'honneur d'Arton en laquelle il avait la plus grande confiance, a déclaré à la commission de poursuites que Burdeau avait été payé par Arton pour avoir rédigé le rapport de Henry Maret et pour avoir réuni chez lui une sorte de comité parlementaire de corruption. Or, il n'était pas vrai que le prétendu corrupteur Arton eut été en relations avec Burdeau ; il n'était pas vrai que des conciliabules de députés eussent été tenus chez Burdeau ; il n'était pas vrai que Burdeau eut rédigé le rapport de Henry Maret.

Il a été reconnu enfin, en pleine audience, que sur le carnet d'Arton le nom de Burdeau a été inscrit sur un grattage; de telles constatations auraient été faciles à établir pour un esprit non prévenu, obéissant aux règles les plus élémentaires de la justice, et alors surtout qu'aucun témoignage ne venait appuyer l'accusation d'un condamné de droit commun, on reste confondu de l'étrange précipitation avec laquelle un juge n'a pas craint, en violant lui même le secret de son instruction, de s'attaquer à toute une vie de dévouement patriotique et d'honneur.

Dans ce pays de liberté et de justice on a pu porter ouvertement contre Auguste Burdeau mort les accusations les plus odieuses sans qu'il y eut pour ses enfants un moyen légal d'intervenir au procès et de défendre cette mémoire qui est la part la plus précieuse de leur patrimoine ; nous avons le devoir de protester énergiquement contre de pareils procédés judiciaires et nous comptons sur l'indignation de tous les honnêtes gens sur le concours de toute la presse pour les flétrir avec nous.

NOS AGENTS A L'ÉTRANRER

Paris. — Le ministre des affaires étrangères vient d'adresser la circulaire suivante aux agents diplamatiques et consulaires de France :

A plusieurs reprises mon département vous a signalé tout l'intérêt que j'attache à ce que les négociants français reçoivent dans le plus bref délai possible les renseignements commerciaux qu'ils sollicitent de nos agents à l'étranger. Dans le plus grand nombre de cas il est facile à nos représentants de se procurer des informations qui leur sont ainsi demandées par leurs relations avec les commerçants, industriels ou banquiers de leur résidence, ils réussissent presque toujours à obtenir et à fournir aux intéressés, sans frais, le renseignement sollicité.

Mon attention a été cependant appelée sur les difficultés qu'auraient récemment rencontrées quelques agents à se procurer, dans l'intérêt de nos négociants, des informations précises et sûres, par suite de l'étendue de leur circonscription consulaire, de l'insuffisance ou de la lenteur des moyens de communication ou peut-être du mauvais vouloir des personnes auxquelles ils avaient cru pouvoir s'adresser ; ils se sont vus exceptionnellement forcés de recourir à l'intermédiaire d'agences locales et de réclamer ultérieurement au négociant français qui avait eu recours à eux, le montant des dépenses qu'ils avaient effectuées de ce chef ; or le recouvrement en question aurait dans quelques cas, et notamment en raison des délais survenus entre l'envoi, la demande et la réception de la réponse, soulevé des difficultés et provoqué des protestations. Mon collègue, le ministre du commerce, estime qu'il est important de prévenir une fois pour toutes, le retour d'incidents de cet ordre.

J'ai, en conséquence décidé, d'accord avec lui, que toutes les fois que nos agents n'auront pas les moyens de se procurer sans frais et par leurs relations personnelles, les informations qui leur sont demandées, ils devront le faire connaître aux intéressés dans le plus court délai possible, en indiquant, s'il y a lieu, une agence ou un établissement financier auxquels ces derniers pourraient s'adresser directement moyennant rétribution, vous voudrez bien m'accuser réception de la présente circulaire.

Il va sans dire que les instructions qu'elle renferme n'ont pas pour objet de restreindre et encore moins de supprimer l'accomplissement de l'un des devoirs les plus essentiels de nos agents à l'étranger. Il est au contraire bien entendu que vous continuerez comme par le passé et mieux que par le passé, s'il est possible, de fournir à nos commerçants les renseignements qu'ils vous demanderont et que vous ne les engagerez à recourir aux agences que lorsqu'il vous aura été absolument impossible de leur donner personnellement satisfaction.

Les Tirages des Valeurs à Lots

Paris. — Le parquet de la Seine s'occupe en ce moment des négociations auxquelles donnent lieu les tirages des valeurs à lots : Panama, Bons de l'Exposition, etc.

On sait qu'au moment du tirage de ces valeurs, un certain nombre d'établissements financiers cèdent à leur clientèle à un prix déterminé des titres qu'ils s'engagent à reprendre avec une moins value immédiatement après le tirage.

Le parquet de la Seine a vu dans cette exploitation une violation de la loi du 21 mai 1836 qui interdit les loteries.

Le procureur de la République va charger M. Marion, commissaire aux délégations judiciaires, d'inviter toutes les maisons de banque et de coulisse de Paris qui pratiquent ce genre d'opération d'y renoncer sous peine d'être l'objet de poursuites judiciaires.

L'EUROPE ET LA CHINE

Londres. — Le bruit court à Plymouth que l'amiral anglais, commandant dans les eaux chinoises, a ordonné de tirer sur un navire de guerre russe.

Le Foreign-Office et l'Amirauté n'ont aucune connaissance de ce fait.

Le *Daily Graphic* se dit autorisé à déclarer qu'il n'y a aucune entente entre l'Allemagne et la Russie concernant la Chine.

Des dépêches privées de Pékin disent que l'Angleterre s'efforce d'obtenir que la Chine déclare Port-Arthur absolument libre.

Paris. — Les journaux d'Extrême-Orient arrivés par le dernier courrier disent qu'à la suite de l'émotion causée par l'occupation de Kiao-Tcheou, le gouvernement japonais a décidé d'envoyer à ses ministres en Allemagne, en Russie et en France des instructions disant de s'assurer si l'occupation est le résultat d'une entente entre ces trois puissances, si elle doit être permanente et quelle sera l'attitude de l'Angleterre.

Déclarations de Li Hung-Chang

Washington. — Le *New-York-Herald* reçoit de son correspondant de Pékin le compte rendu suivant d'une conversation qu'il a eue samedi avec Li-Hung-Chang, actuellement membre du Tsong-li-Yamen ou ministère chinois des affaires étrangères ;

L'occupation de Kiao Tcheou par l'Allemagne constitue une violation flagrante des traités et du droit des gens. Le prétexte invoqué pour justifier cet acte d'hostilité, est le meurtre de 2 missionnaires par des brigands dans l'intérieur de Chang-Toung ; mais le gouvernement chinois s'empressa d'offrir des compensations complètes.

Il y a dans tous les pays des régions peu sûres et des individus vivant hors la loi.

C'est dans une région de cette nature, au Chan-Toung, que les missionnaires résolurent de se rendre, bien qu'ils n'ignorassent pas que les habitants eux-mêmes y fussent souvent victimes d'actes de brigandage.

La Chine, pour son malheur, ne s'est pas encore remise entièrement des effets de la dernière guerre ; elle a besoin d'une période de paix pour exécuter les réformes commencées récemment.

Depuis quelques années, nos observations, notre culture acquise nous ont forcés d'en venir à considérer les puissances occidentales comme excellant mieux encore dans la pratique de l'injustice que dans celle de la guerre. Est-il juste de nous opprimer au moment où nous luttons pour nous affranchir des entraves qu'imposait à notre développement une civilisation excessivement ancienne et pour nous avancer graduellement sur la voie du progrès et de l'amélioration.

Est-il admissible que la Chine ait cette douleur de voir ses côtes envahies et son territoire occupé pour un accident de telle nature que toutes les puissances occidentales auraient recours à la loi et non pas à la guerre pour en amoindrir les conséquences et en prévenir le retour.

Cet accident tout à fait inattendu que déplore mon gouvernement sera effacé dans la mesure du possible par les compensations les plus complètes. Notre désir est de conserver l'intégrité de notre territoire où toutes les nations trouvent au même titre, un champ d'activité et de développement pour le commerce.

Troubles en Italie

Rome. — On confirme que de graves désordres se sont produits à Siculiana contre la municipalité. Ils ont été provoqués par des paysans qui ont envahi, dévasté et incendié la résidence municipale. Un délégué, un sous-officier de la police et deux gardes ont été légèrement blessés. Un paysan a été tué par une balle tirée du côté des manifestants. L'ordre a été rétabli par les forces locales. Le préfet est allé à Siculiana procéder à une enquête.

UNE ASSOCIATION DE BRIGANDS

Rome. — La Mafia fait beaucoup parler d'elle en ce moment. On a arrêté à Palerme 64 de ses membres, à qui on ne reproche pas moins de douze ou quinze assassinats et une quantité considérable de vols et autres méfaits de toute espèce.

Jamais cette sinistre société n'a mieux mérité l'étonnante définition que M. Gianelli a donné d'elle : « C'est, dit-il, une insaisissable et multiforme union de personnes de toutes les classes qui se prêtent appui, à la barbe de la loi et de la morale, pour assassiner, faire chanter, séquestrer quelques propriétaires, faire monter le prix des denrées, falsifier un testament, influer sur le résultat d'un procès civil ou pénal ou pousser ses adeptes dans les fonctions de l'Etat. »

Multiforme, comme on voit ! Elle comprend des bandits, des maires, des juges, des voleurs, des escrocs ou des députés !

L'association que l'on a découverte à Palerme comprenait 70 personnes, dont 64 sont maintenant sous les verrous. On suppose que les 6 membres que l'on ne retrouve pas ont été « victimes de la chaise noire ». Il s'agit là d'une coutume sinistre : quand il y a un traître dans le groupe, on le fait asseoir, les yeux bandés, sur un siège élevé, entièrement recouvert d'une étoffe noire, puis un membre élu est chargé de lui enfoncer un poignard dans le cœur.

Parmi les soixante quatre prisonniers se trouve le chef de la société, l'un des plus grands et des plus « honorables » négociants de la ville, possédant une fortune de plus d'un million de francs. Cette singulière bande s'occupait surtout de séquestrer des enfants de familles riches et de fabriquer de la fausse monnaie.

On a trouvé la preuve qu'une somme de 100.000 francs a été payée à la Mafia en une seule fois par un prince millionnaire pour rentrer en possession de son fils âgé de douze ans. Jamais le prince n'a dit un mot de cette affaire à qui que ce soit, La police a appris le fait par les lettres saisies.

On rapporte ainsi qu'un jour arriva à Palerme, une grande caisse portant la mention : « Biscuits ». La douane l'ouvrit. Elle contenait pour 500.000 lires de faux billets de banque, mais aucun des employés n'osa parler, et la caisse fut soigneusement refermée, puis remise à son destinataire, le grand négociant « très honorable ».

Ce n'est pas une chose banale que de vendre la Mafia ; cette société comprend en effet parmi ses membres des princes, des officiers, des préfets, des magistrats, des policiers, des carabiniers, etc., et on n'est jamais sûr qu'en révélant un de ses actes on ne s'adresse pas à un *mafioso*. Les paysans du sud de l'Italie et de la Sicile le savent bien; dans une enquête, ils sont toujours muets ; ils n'ont jamais rien vu, ni rien entendu.

On dit qu'à la suite de l'arrestation des 64 *mafiosi* de la bande de Palerme la tête du questeur de la ville a été mise à prix. Car, chose curieuse, jamais une société ne disparaît sans être immédiatement remplacée par une autre solidaire de l'ancienne et qui se charge d'exercer pour elle les représailles nécessaires.

Nouvelles Diverses

Les Socialistes chez eux

Albi. — Les quatre ouvriers renvoyés de la Verrerie ouvrière, Guéritat, Gueugnol, Valette et Sirven, intentent aux administrateurs de la Verrerie un procès en revendication de leur prétendue quote-part des 44,000 francs formant le reliquat de la caisse de la grève.

L'affaire viendra devant le tribunal civil d'Albi le 5 janvier. M· Violette, secrétaire de Millerand, défendra la Verrerie ouvrière ; M· Barbie les ouvriers.

C'est une mise en vigueur avant la lettre de la répartition de la propriété.

L'eau de Castres

Castres. — Le ministre de la guerre à la suite d'une visite de M. Dujardin-Beaumetz venu à Castres à cause de l'épidémie de fièvre typhoïde qui frappe la population civile et notre brigade d'artillerie, vient de consigner aux troupes tous les établissements publics de notre ville, hôtels, restaurants, cafés, débits, etc.

Les médecins militaires attribuent les causes de l'épidémie à l'eau des fontaines qui serait contaminée. La population tout entière proteste.

Le bruit court que le conseil municipal va demander la nomination d'une commission composée de sommités savantes et étrangères au monde militaire pour lui demander l'analyse bactériologique et chimique de l'eau de Castres.

Castres. — Une réunion de négociants castrais a décidé d'adresser une supplique au ministre de la guerre pour le prier de lever la consigne pesant depuis hier sur les établissements publics à cause de l'épidémie de de fièvre typhoïde.

Lèse-Majesté

Berlin. — M. Trojan, rédacteur en chef du journal satirique le *Kladderadatsch*, est accusé du crime de lèse-majesté pour avoir publié un article intitulé : Barves Chittes, braves soldats ! et une gravure représentant le camp des légions célestes.

Mort d'un recteur d'Académie

Montpellier. — On annonce la mort de M. Gérard, recteur de l'académie de Monpellier, décédé à la suite d'une longue maladie.

Hambourg et l'Extrême-Orient

Hambourg. — En raison du développement qui s'est produit, en ces derniers temps, dans les relations avec l'Extrême-Orient, la Compagnie maritime Hamburgo-Américaine crée un service régulier de bateaux à vapeur entre Hambourg, Pénang, Singapour, Hong-Kong, Yokohama, Hiogo et d autres ports.

Les paquebots quitteront Hambourg le 25 de chaque mois ; le premier partira ce mois-ci.

Petites Nouvelles

New-York. — Les sujets américains de Clipperton ont demandé au gouvernement des Etats-Unis de les protéger contre les Mexicains.

Madrid. — On signale un déraillement du train de marchandises près la gare de Malagon, dans le railway de Ciudadreal. Le bruit court qu'il y aurait 2 morts et quelques blessés.

Belfort. — Deux jeunes garçons se sont noyés hier après-midi en patinant sur l'étang des Forges. Leurs corps n'ont pas encore été retrouvés.

Bastia. — L'employé d'octroi Pietri, congédié depuis le 1er janvier, a frappé de trois coups de couteau M. Cerny, directeur du personnel, qui succomba dans la soirée à 9 heures. L'assassin a été arrêté.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 3 Janvier 1898

L'année commence bien et la fermeté prévaut sur toute la ligne, les capitaux sont offerts à 3 3/4 pour la liquidation. Cette abondance de disponibilités est d'autant plus remarquable que notre récolte a été en deficit, et qu'à en juger par les précédents, nous étions menacés de retraits d'or; mais jusqu'ici on n'a constaté aucune sortie. Il est donc fort probable qu'aucune crise ne se produira, d'autant que maintenant l'Australie et l'Argentine vont commencer à nous envoyer leurs excédents de céréales et, par conséquent faire concurrence à l'Inde et aux Etats-Unis.

Nous ne voyons rien de notable à signaler aujourd'hui, les dispositions paraissent bonnes et sans emballement.

3 0/0, 103.30, 103.27. Extérieure, 61.12. Italien, 96.30, 96.45 et 96 67/25. Turc, 21.97 en liquidation. Lyonnais, 800, 803. Landerbank, 476. Banque ottomane, 565 au 31 janvier et 570/5. Rio, 637, 638, très ferme sur des probabilités favorables à la fin de la grève.

COMPTANT

On s'accorde à croire généralement que l'année 1898 sera plus féconde encore pour les entreprises industrielles qui relèvent spécialement du domaine scientifique et surtout électrique. De ce chef, on peut présumer aussi que les sociétés de crédit apporteront leur concours à beaucoup de ces affaires et, ce faisant, elles rendront leurs capitaux plus productifs.

Gaz de Lyon, 782, 775. Creusot, 2060. Parts Horme, 215. Franche-Comté, 228 Les Franco-Russes continuent leur mouvement de hausse et clôturent à 268.50. Huta, 3900. Navigation, 410. Loire, 210. Montrambert, 885. St Etienne, 430. Grand'-Combe, 1152. Tram. d'Angers, 509. Plaques Lumière, 4500.

MARCHÉ EN BANQUE

Mines d'or très fermes.

ACTIONS

Alpines, 295.»» Domoowaia, 1285. Goldfields 140 East Rand, 136.»». Mines d'Anasana, 30 Voies ferrées et économiques (part fondateur), 1890.»». Buffelsdoorn, 17 Tharsis, 172.»». Donetz, 945.»». Transvaal, 40.25. Sheba, 66 70 Mozambique, 48 50. Pellicules françaises, 1345. Pétroles de Marseille, ex-c. 1225. Usikany 94 »». Randfontein, 53 50 Chartered, 78.50 Act. Horme, 114.»». Constructions mécaniques 1090.»». Pottendorf, 509. Funiculaire St-Paul 500.»». Briansk nouv., 1165.»», anc., 1230. Droit souscript. Briansk, 7. Tram. de Cherbourg, 123.»». Tram. d'Oully, 547. Tram. de Caluire, 805. Tramways de Besançon, 488 Tramways de Limoges, 652. Tramways Ouest électrique, 495 Tramways de Versailles, 470. Tram. d'Aix, 51. Tramways nouv. (1 à 840) T. P. ex-c. 6, 910.»» Toulouse à Boulogne-sur-Gesse, 498 »». Sama (petites parts), 37.50. Cables Berthoud Borel, 707. Céramo Cristal, 500. Rochet et Schneider, 495. Grand Bazar, 7000. Société d'explosifs et de produits chim., 225 Katchkar, 34.»». Omnium nouv., 103. Ponomareff, 610 Part Ponomareff. 105. Dnieprovienne, 7830. Stéarinerie de Lyon, ex-coupon 2. 127.»». Filatures de Lyon, 3700 Sud-Russe, 785. ». Cape Copper, 89. Schappe industrielle, 3560. Société lyon. des anc. établ. Casati T. P., 770 Cleveland 603.»». Verreries de la Mulatière, 585. Pompes funèbres, 78.. Parts 60.»». De Beers, 733.»». Comp. de traction Franç. Etranger. 510. Appareillage électrique, 215.»» Comp. Gén. de Navigation paris. 35 Agence Fournier 450 Mines du Sobtsy, 112.50. Part Elect., 4.25. Manuf. de Champforgeron (2001 à 8000), 101..» Droit Pechiney 27. Tram. élec. St-Etienne, 5[illegible]5.

OBLIGATIONS

Lots turcs, 108.50. Petuendorf, 465. Donetz 4 1/2 513.»». Méridionale d'Italie 320.»» Makeewa, 488.50. Bons à lots de l'Exp. de 1900, 7 75 Bons de l'Exp. de 1889, 8.»». Sélo, 505. Prokhoroff, 509.»». Traction, 465. Zafra, 66. Crédit foncier égyptien, 259.50. Société gén d'Electr., 80. Mines de Commnnay, 301.»». Mines de Zaghouan, 370. Dynamite française, 4 0/0, 495. Emprunt noblesse russe 3 0/0, 99.30. Bernois 3 0/0, 99.50.

CHANGE

Barcelone, 33.40. Rome, 104 90 Lisbonne, 47 50. Buenos-Ayres, 174 70. Chèques sur Londres, 25.21 1 2 — Argent en barres : Londres, 26.5.8. New-York. 25.90. Paris, 550, 555.

CH. DAMEY.

NOTE FINANCIÈRE

Coupons. — 3 0/0 amortissable, 0.75. Gaz de Bordeaux, 77.50. Gaz de Chalon-Mâcon, 15. Gaz de Montpellier, 10. Ateliers et Chantiers de la Loire, 20. Krivoï-Rog, 35. Dombrowa, 8.75. Comp. Gén. de Navigation, 7.50. Croix-Rousse, 10. St-Victor à Thizy, 5. Voie étroite (St-Etienne, etc.), 10. Drôme (ch. de fer), anc., 11.25. Voies ferrées du Dauphiné, 10. Comp. Lyonn. de Tramways, 15 Forces motrices du Rhône, T. P., 12.50. Forces mot. 125 fr. p., 3. Immeubles de St-Paul, 10. Logements économiques, 10. Eaux et Eclairage, 12.50. Ouest électrique, 5.

M. L'ABBÉ DU BOURG

La petite Cité de l'Enfant-Jésus est en deuil.

M. l'abbé Du Bourg, le collaborateur de M. l'abbé Rambaud, est mort dans la nuit de samedi à dimanche, à minuit et demi.

C'est une vie toute entière de sacrifice et de dévouement aux faibles, enfants ou vieillards, qui vient de s'éteindre, en effet, avec M. l'abbé Du Bourg qui fut le fondateur avec son ami M. l'abbé Rambaud, de cette œuvre admirable de la Cité de l'Enfant Jésus bien connue à Lyon et que le peuple appelle la Cité Rambaud.

Tout le monde sait comment un jour, il y a plus de quarante ans de cela, un jeune homme issu de l'une des meilleures familles lyonnaises, placé à la tête d'une importante maison de soieries, abandonna tout, les affaires et le monde, pour se donner aux pauvres.

M. Rambaud avait commencé par ramasser dans le ruisseau quelques enfants abandonnés pour les recueillir dans quelques chambres louées aux Brotteaux, où les plus abandonnés trouvaient non seulement une école, mais encore le logement et la nourriture ; quelque temps après il achetait de ses deniers une modeste maison située derrière l'église Saint-Pothin, et dès lors se consacrait tout entier à cette tâche admirable d'arracher l'enfance pauvre à l'ignorance et au mal.

M. Du Bourg, fils d'un conseiller à la cour de Lyon, âgé alors de 27 ans, s'associa à l'œuvre de M. Rambaud, et bientôt les deux jeunes gens, pour renoncer plus complètement au monde entraient dans la religion.

Les deux prêtres ne voulurent pas se contenter de soulager l'enfance, ils désirèrent secourir aussi la vieillesse indigente et c'est ainsi qu'ils ouvrirent rue Duguesclin cette cité où sont logés gratuitement des familles entières d'ouvriers.

La maison de la rue Duguesclin n'a pas tardé, d'ailleurs, à devenir trop étroite ; il a fallu acheter de nouveaux terrains dans les faubourgs de Vaise et de Villeurbanne, y créer de nouveaux logements, toujours gratuits, et de nouvelles écoles, qui ne le sont pas moins. Tout cela a coûté 2.400.000 francs. La fortune entière des deux fondateurs y a passé, et avec elle d'abondantes souscriptions, de fructueuses quêtes dues à la charité, toujours si large, de la société lyonnaise.

Tels sont les deux hommes, telle est leur œuvre.

Et maintenant M l'abbé Rambaud reste seul, aveugle, âgé, mais toujours dirigeant tout avec cet héroïque dévouement qui lui vaut l'admiration unanime de la cité lyonnaise, qui a le droit d'être fière de son œuvre.

Les funérailles de M. l'abbé Du Bourg auront lieu mercredi à une heure qui n'est pas encore fixée. Elles seront probablement présidées par S. E le cardinal Coullié, qui se trouve en ce moment à Saint-Etienne.

GUÉRISON DES HERNIES Maladie des Femmes (Chutes, dérangements, fibromes, troubles nerveux consécutifs), Dilatation d'estomac, Rein flottant, etc.

Traitement rationnel, simple, peu coûteux. par une nouvelle méthode assurant une guérison rapide et sûre, supprimant ceintures et bandages. M. et Mme A GAUTHIER, *30, rue Ferrandière, Lyon,* reçoivent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 2 à 4 heures. Attestations nombreuses. Envoi de la brochure sur demande. Médecin consultant gratuitement.

Dans les Loges Lyonnaises

G.·. OR.·. DE FRANCE

Samedi 8 janvier 1898, à 8 h. du soir, au temple maçonnique, rue Garibaldi :

Tenue générale, conférence par le Fr.·. De Lanessan, membre du Conseil de l'Ordre. A l'issue de la conférence, un vin d'honneur sera offert au Fr.·. De Lanessan et aux FF.·. visiteurs.

Nos lecteurs n'ignorent pas que l'ex-résident de l'Indo Chine multiplie ses visites à notre bonne ville de Lyon Se sont-ils demandé pourquoi?

Il paraît, et c'est un fait décidé en loge, que le F.·. susnommé sera candidat aux élections législatives dans le 1er arrondissement de Lyon.

Cet arrondissement n'a généralement pas de chance pour le choix de ses représentants.

Les FF.·. auront-ils la main plus heureuse en lui proposant un ex-vice-roi?

Pour copie conforme :

L'AIN-VERSE.

TIRAGE AU SORT

Nous avons donné récemment les indications relatives aux jours et heures des opérations de tirage au sort dans les divers cantons de Lyon. Voici en outre un important avis :

Les opérations de la revision devant suivre, cette année, de très près celles du tirage au sort, les jeunes gens qui ont à invoquer l'un des cas de dispense de deux années de service (Article 21 : Aîné d'orphelins, fils ou petit-fils de veuve, de père aveugle ou septuagénaire, aîné de sept enfants, frère de militaire en activité de service ou mort en activité de service ou réformé ou admis à la retraite. — Article 23 : membres de l'enseignement public, études littéraires scientifiques ou techniques) sont invités à déposer immédiatement les pièces justificatives de leurs droits, à la mairie de la commune où ils sont inscrits. Ils sont prévenus que les droits dont il n'est pas justifié devant le conseil de revision ne peuvent plus être utilement invoqués. Il est donc de leur intérêt de réunir, sans aucun retard les pièces établissant leur droit à la dispense.

AVIS AUX ENRHUMÉS

C'est parce que nous sommes sûrs du résultat que nous disons aux enrhumés : Renseignez-vous auprès des personnes qui ont fait usage du Sirop de Vial de Vaise, essayez, et vous jugerez.

Il est bien facile de trouver, parmi ses connaissances, des gens qui en aient pris. Que les malades atteints d'irritations de poitrine, influenza grippe, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, coqueluche, s'informent et ils verront qu'il a toujours réussi, même dans les cas où les autres remèdes étaient restés impuissants. C'est, croyons-nous, la meilleure garantie que nous puissions donner du Sirop de Vial de Vaise, dont un seul flacon de trois francs produit chaque jour des guérisons surprenantes.

Chronique Locale

LE CALENDRIER — Mardi 4 janvier, 4e jour. Soleil : lever, 7 h. 54, coucher, 4 h. 10. — Lune. P. Q 7 h. 46 matin. Octave des SS. Innocents. — Chez les Juifs, jeune du 1er tebeth (1er siège de Jérusalem).

1877. — Une commission internationale tente d'organiser la Bulgarie.

Bulletin météorologique du 3 janvier. — Le baromètre a remonté très rapidement sur les îles Britanniques et la France et la pression est maintenant très élevée sur toute l'Europe sauf sur le Nord de la Scandinavie

Sur nos régions, la température moyenne diurne est supérieure de 7 à la normale de cette époque de l'année ; elle a varié aujourd'hui entre plus 2· et plus 8· au Mont Verdun, 0· et plus 10· à Saint-Genis, moins 2· et plus 12· au parc.

Le temps va rester beau et doux.

Vacher à Lyon. — Hier matin, dimanche, Vacher a été visité, pour la première fois, à la prison Saint-Paul, par MM. Rebatel et Laccassagne, médecins au rapport

Il avait retrouvé son calme et ne s'est pas livré aux bruyantes manifestations qui ont marqué son arrivé à Lyon. Il a accueilli les médecins avec une parfaite bonne grâce, leur a dit qu'il était heureux de les voir.

Les experts l'ont fait causer quelques instants, lui ont demandé comment il se trouvait à Lyon, s'il regrettait la prison de Belley.

Vacher a avoué qu'il n'était pas mal et ne regrettait rien. Son seul ennui était d'être, lors des promenades dans le préau, sollicité par ses co-détenus de donner des renseignements sur ses crimes. Sauf ce léger ennui, il se félicitait de son transfert à Lyon. La cellule était plus confortable que celle de Belley, l'ordinaire de Saint-Paul meilleur.

Après une heure passée en sa compagnie, les médecins se sont retirés. Ils reviendront dans les premiers jours de la semaine, accompagnés cette fois du troisième expert, M. le professeur Pierret.

M. Lacassagne a l'intention de radiographer le crâne de Vacher pour tâcher de connaître l'endroit précis où se trouve la balle qu'il s'y est logée lors de sa tentative de suicide en 1894.

Le condamné Elsinger. — Le jeune Elsinger, dont le pourvoi en cassation vient d'être rejeté, attend avec effroi des nouvelles du recours en grâce qu'il vient de signer.

L'assassin de la rue de l'Hôtel-de-Ville est justement inquiet de son sort. L'espoir qu'il avait conservé dans les premiers jours a complètement disparu et le jeune homme redoute l'arrivée de M. Deibler et de sa fatale machine. La nuit il dort mal ; il tressaille au moindre bruit, très nerveux il éprouve chaque matin des transes terribles, bien qu'il y ait lieu d'attendre plusieurs jours encore avant de rien savoir sur son compte.

Elsinger est mécontent du régime de la prison ; il se plaint de ce qu'on lui sert de la viande avec de la sauce froide. La vérité, c'est que les angoisses éprouvées ordinairement par les condamnés à mort, doivent lui couper l'appétit Il était en effet très content avant sa comparution devant les assises :

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE »
du 4 Janvier 1898

— 41 —

LE Roman de l'Ouvrière

PAR

CH. DE VITIS

TROISIÈME PARTIE

LES ABEILLES

En l'écoutant, Germaine croyait y retrouver une partie de la sienne.

Le chef de musique, fanatique de son art, après avoir épuisé toute sa patience, tout en zèle pour faire d'Anna, sa fille aînée, une musicienne médiocre, avait complètement abandonné Lucie, qui montrait pour l'art de son père moins de dispositions encore que sa sœur.

Mme Dumont, femme pratique, s'était empressée de donner à sa fille une garantie contre les surprises de l'avenir. Ce que, elle, femme d'officier, elle n'eût point osé faire en province, elle le fit à Paris.

Lucie, placée comme apprentie payante dans un magasin de confections, y montra des talents naturels si remarquables, y travailla avec tant de zèle, n'épargnant ni veilles ni fatigues, dépensant sans réserves toutes les ressources d'une admirable santé, qu'en peu d'années elle fut placée à la tête d'un comptoir.

Elle n'avait au-dessus d'elle qu'un chef de rayon dont les fonctions consistaient principalement à se tenir au courant des nouveaux modèles, à commander en grand nombre ceux que la mode adoptait, à solder à prix réduits ceux qui n'avaient pas l'heur de plaire, à décider de la quantité, de l'étoffe, de la forme des vêtements à confectionner, en un mot à calculer tant et si bien les possibilités de vente et de mévente, que le rayon qu'il dirigeait ne manquât jamais d'assortiment et ne comptât cependant, à la fin de la saison, qu'un nombre restreint de *rossignols*.

Puissamment secondé dans cette œuvre ardue par l'intelligence et le dévouement de Lucie, il s'attacha à la jeune fille, et rêva un moment d'en faire sa femme. Entreprendre avec son aide un commerce analogue à celui où ils travaillaient tous deux lui parut une garantie de fortune ; il en parla à la jeuni fille, qui accepta la proposition et donna tout son cœur à celui qu'elle considérait déjà comme son mari. Nul doute que si le chef de rayon eût été Anglais, où Allemand, où Américain, il n'eût mis à exécution ce projet si raisonnable d'associer à ses travaux la femme expérimentée qui lui avait donné tant de preuves de capacité commerciale; mais il était Français, et chacun le sait, dans notre beau pays de France, la dot d'une femme passe avant toutes les qualités de l'esprit et de cœur ; elle les fait même dédaigner quand par hasard, on les rencontre.

Le propriétaire de *la Ville de Madrid*, désireux de repos, après une longue et fatigante carrière, avait jeté les yeux sur le fiancé de Lucie pour le remplacer. Il avait confiance en son intelligence du commerce, en son intelligence du commerce, en son esprit de conduite, sans doute ; cependant, il tenait, en lui cependant la suite d'une affaire considérable, avoir des garanties suffisantes et palpables de sa créance ; pour cela il fallait qu'aux économies assez insignifiantes de l'employé vinsent se joindre les sûretés plus sérieuses d'une belle dot.

Il se chargea donc de marier lui-même son successeur dans les conditions les plus avantageuses, et Lucie, à qui le parjure n'avait rien osé confier, se berçait encore des plus doux rêves que déjà avaient abouti les négociations avec un riche fermier de la Brie, possesseur d'une fille à marier. La corbeille était offerte et les affiches posées à la mairie.

Une parole échappée à un employé, à qui d'ailleurs l'on n'avait point recommandé le secret, vint éclairer Lucie. Une explication avec le chef de rayon ne lui laissa plus aucun doute. Il rejeta la faute de son manque de parole sur les circonstances, sur la nécessité de se procurer les moyens de payer l'acquisition qu'il venait de faire, s'excusa de son mieux, c'est-à-dire fort mal et finit par supplier la jeune fille de se soumettre comme lui à la nécessité, et de ne pas lui retirer le concours de services qui lui seraient si précieux.

Lucie, abasourdie en entendant confirmer son malheur par celui même qui le causait, ne répondit pas un mot, vaqua pendant toute la journée à ses occupations habituelles avec des gestes de somnambule, et vint le soir s'écrouler, inerte, sur le sein de sa mère. Pendant la nuit, une fièvre violente la saisit, et dès le lendemain il lui fut impossible de se lever. La pauvre enfant, malgré son apparence robuste, était un de ces êtres qui n'ont que l'endurance physique, mais que toute souffrance morale trouve désarmés.

Depuis ce coup terrible, elle n'avait plus fait que décliner; la vie s'en allait d'elle sans qu'elle fît un effort pour la retenir, et c'était pitié de voir cette belle fille aux traits maintenant émaciés, aux membres amaigris, jetée dans un fauteuil, les yeux vagues et la bouche détendue.

« Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien, dit-elle, parodiant une phrase célèbre, lorsqu'elle termina ses douloureuses confidences.

— Ne prononcez pas de telles paroles, vous qui avez une mère, répondit Germaine; elles me paraissent un blasphème dans votre bouche. Ecoutez-moi, poursuivit-elle ; bien qu'il me soit horriblement pénible de rouvrir la plaie de mon cœur, je le ferai pour vous, afin de vous montrer qu'il est des malheurs plus complets que le vôtre et que l'on peut supporter cependant en employant à réagir contre eux toute l'énergie de son âme. »

Avec toute la réserve possible laissant dans l'ombre ses projets ultérieurs, elle raconta à Lucie comment après la perte de ses parents, de sa fortune, l'abandon de son fiancé, réduite à vivre du travail de ses doigts et d'une maigre rente, elle avait trouvé un bonheur relatif, malgré la modestie de sa modestie de sa situation, dans la fierté légitime de se suffire à elle-même, et la possibilité de faire un peu de bien autour d'elle.

— Croyez-moi, ma chère Lucie, ajouta-t-elle, rien ne distrait mieux d'une grande douleur que le travail et la joie de procurer du bonheur aux siens.

— Que faire maintenant ? objecta Lucie en s'animant peu à peu ; je sais bien que je serais reçue à bras ouverts à la *Ville de Madrid*, pourtant je ne veux pas y retourner, pas plus que je ne voudrais me présenter dans un autre magasin de confections ; il me répugnerait de faire concurrence à mon ancienne maison.

— Pourquoi ne vous établiriez-vous pas à votre compte, suggéra Germaine.

— Y songez-vous, mademoiselle d'Orchamps ? Où trouverais-je les fonds nécessaires pour une telle entreprise ?

— Les fonds seront bientôt trouvés, répondit Germaine en riant : un dé, des ciseaux, des aiguilles et c'est tout ! Je ne vous parle pas d'un vaste établissement comme celui que vous quittez, mais d'un simple atelier de couturière en robes dans lequel votre sœur vous seconderait d'abord, puisqu'elle n'aime guère ses leçons de piano : plus tard, à mesure que l'ouvrage viendra, vous augmenterez le nombre de vos ouvrières.

— Mais comment aurai-je de l'ouvrage ? je ne connais personne... Là-bas, nous avions une clientèle passagère : à peine me reste-t-il quelques adresses.

— Mme de Maisey et une dame très bonne, à qui je parlerai de vous, se chargeront de vous recommander. Votre titre d'ancienne première de *la Ville de Madrid* est un brevet qui donnera confiance aux plus difficiles.

— Je crains qu'il ne me soit guère possible, objecta Lucie, de recevoir ici dans ce pauvre logement. L'entrée si étroite, l'escalier tortueux, ne mettront-ils point les clientes en fuite ?

— Rassurez-vous à cet égard, ma chère Lucie ; il est encore à Paris bon nombre de femmes raisonnables qui savent parfaitement de combien une mise en scène luxueuse augmente le prix des façons, et ne demandent pas mieux que de s'en passer. »

Mlle d'Orchamps avait agi avec un tact infini en offrant à la jeune désespérée la perspective d'une salutaire distraction par le travail. Un intérêt nouveau remplaçait pour elle celui dont la perte lui semblait irrémédiable. Dès qu'elle fut persuadée, sa robuste nature prit le dessus. Les encouragements de Germaine ne lui manquèrent pas plus que l'aide de Francine et de la marquise de Sommervillers. Son petit établissement s'achalanda assez vite pour l'obliger à transporter, dans une chambre devenue libre, un atelier dont Liberté, sortie de l'hôpital, fut la première apprentie. Ce fut là que l'enfant reprit pour toujours son doux nom de Marie.

V

L'héritage de la mendiante

La chambre laissée vide par l'arrestation de l'anarchiste était fort grande, pourvue d'un cabinet de débarras et, en raison des bizarreries de construction de l'immeuble, éclairée par une vraie fenêtre, bien que située au même étage que les autres mansardes à tabatière.

Au demi-terme de novembre, une famille chassée de son logement par un arrêté d'expropriation vint s'y installer. Un père âgé, à demi en enfance, ancien gardien de square, dont les services étaient récompensés par une pension annuelle de deux cents francs ; une mère alerte encore, et une jeune fille de vingt-cinq ans, ouvrière en cartonnage fin, la composaient tout entière.

L'aménagement fut promptement terminé, malgré l'embarras donné par le père, qui entravait les efforts de tout le monde, s'imaginant aider puissamment.

La jeune fille surtout semblait très pressée d'achever l'organisation de ses meubles de travail. Sans perdre une minute, elle plaça auprès de la fenêtre une table d'une forme particulière avec une planche au fond, afin que les verres pussent se maintenir sur cette table, le pot à trois compartiments pour les différents degrés de force que doit avoir la colle, suivant qu'on l'emploie à fixer le bois, l'étoffe ou le papier, les pinceaux pour l'étendre, le tranchet pour couper le carton, le moule pour l'ajuster, enfin le marteau mignon pour clouer les garnitures de cuivre ou d'acier.

(Lire la suite à la 2e page)

comptant s'en tirer avec une peine minime, il mangeait et buvait bien et à l'audience on a pu remarquer qu'il avait engraissé d'une façon très sensible depuis le jour de son arrestation.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant du sort de l'assassin.

L'évasion de Minasso. — La police de sûreté, qui a montré dans cette affaire une si grande habileté, avait arrêté, dimanche, la fille Chevrot, celle que l'on suppose avoir aidé à l'évasion de Minasso. Elle a été interrogée hier par M. Benoist, qui a continué l'interrogatoire du père Chevrot et de l'un de ses fils.

Tout porte à croire que lorsque Minasso arrivera à Lyon avec son complice, M. le juge d'instruction connaîtra tous les détails de leur coup audacieux.

Suicide. — Hier après-midi, un ancien gendarme, Xavier Perchet, qui était descendu à l'hôtel du Berry, en rue Port du-Temple, s'est suicidé en se logeant une balle dans la tête.

Par les soins de M. le commissaire de police du quartier de la Bourse, le cadavre de Perchet a été transporté à la Morgue.

Triste accident. — Une dame Gardou, blanchisseuse, 41, rue Félix-Jacquier, arrivait hier devant le passage à niveau du cours Vitton. La barrière était fermée et Mme Gardou, pour se garer d'un cheval dut s'appuyer contre le poteau.

Tout à coup, le garde ayant ouvert la barrière, Mme Gardou eut la jambe droite prise et s'affaissa. On la transporta dans une pharmacie d'où elle dut être conduite à l'Hôtel-Dieu.

Les cambrioleurs ont mis à profit ces deux jours de fête pour visiter les appartements de quelques personnes qu'ils savaient absentes de Lyon. C'est ainsi que chez M. Mathian, 245, rue de Créqui et chez Mme Brunat, blanchisseuse, chemin de Gerland, 1?, ils ont bouleversé les meubles et enlevé divers objets.

Vol à l'étalage. — On a arrêté dimanche au Grand-Bazar, une dame Eugénie Guiguet, femme Guérin, âgée de 35 ans, rue Saint-Clair 57, qui venait d'être prise en flagrant délit de vol de gants. Remise entre les mains des agents de la sûreté, la femme Guérin a été écrouée.

Accident. — M. J.-M. Goud, manœuvre, rue du Mail, 35, était allé dimanche faire une visite à un parent, rue Sainte-Marie, 16. Il était pas mal éméché ; en montant il a trébuché et a roulé dans l'escalier. On l'a relevé avec plusieurs blessures à la tête et on l'a transporté à l'hôpital de la Croix-Rousse.

Arrestation. — La police de sûreté a arrêté deux individus qui avaient volé à Mme Vautin, 30, quai Saint-Antoine, une valise contenant des objets de valeur au moment où elle allait se mettre en route. L'un d'eux Bossy, manœuvre, 19 ans, sans domicile fixe avait été arrêté le 31 décembre et son complice Tourlonias, âgé de 23 ans a été pincé rue Jean de Tournes.

Rixe sanglante. — Hier à cinq heures du soir une bande de jeunes gens en état d'ébriété s'amusaient à casser les vitres du comptoir du Dauphiné, 16, rue du Bourbonnais, tenu par M. Maria. Le frère de celui ci voulut faire cesser les jeunes gens et s'élança sur eux, mais l'un d'eux s'approcha de lui et lui porta un coup de couteau au côté gauche.

Transporté dans une pharmacie, Maria y a reçu les premiers soins, après quoi on l'a conduit à l'Hôtel Dieu. Son état est grave.

Les agresseurs avaient pris la fuite.

Grand-Théâtre. — Ce soir, première représentation (création en France), d'*André Chénier*, drame historique en 4 tableaux, d'Umberto Giordano, dont la répétition générale, donnée au bénéfice des Enfants pauvres, a obtenu le plus éclatant succès. Nous donnons ici la liste des tableaux et la distribution des rôles : 1er tableau, le Château des comtes de Coigny ; 2e tableau, la Place de la Révolution ; 3e tableau, le Tribunal révolutionnaire ; 4e l'Appel des Condamnés.

M. Legoff a exécuté pour ces tableaux des décors neufs d'un effet saisissant.

La direction a engagé Mme de Nuovina pour créer le rôle de Madeleine de Coigny et M. Lubert pour créer celui de Chénier. Les autres rôles sont confiés à Mme d'Hasty (Madelon), Mary Girard (la Berti), Pelisson (la comtesse) ; MM. Beyle (Charles Gérard), Hyacinthe (un muscadin), J Fabre (Fouquier-Tinville), Chalmin (Populus), Stilermans (Roucher), Baroche (l'abbé), Delahaye (Fléville), et d'Asty (Dumas).

On commencera à huit heures et demie précises.

Demain, la *Reine de Saba*.

Cirque Rancy. — Hier lundi, il y avait encore foule aux deux représentations de 3 h. et de 8 h. 1/2, et tout le monde a fait fête aux excellents artistes qui composent la troupe du Cirque Rancy.

La famille Jee, les merveilleux Craggs, la pantomime « Une Chasse au Moyen-Age » avec ses chevaux plongeurs, a obtenu son succès habituel.

Aujourd'hui, mardi 4, demain mercredi 5 et jeudi 6, deux représentations chaque jour, toutes terminées par « Une Chasse au Moyen-Age ».

Vendredi 7, dernière des Craggs,

On a pu constater que les meilleurs bonbons de chocolat sont chez Fourey Galland. Ses délicieux cacaos avec leur beurre, et son chocolat des Tropiques ne sont pas moins bons 18, rue Paul-Chenavard, Lyon. Paris-Vichy.

Evitez les maladies par l'usage du **Sirop de Bochet du Serpent**, 32, rue Lanterne, qui rafraichit, désinfecte et purge le corps des impuretés et des microbes, causes des maladies.

GENTIANE FRANÇAISE !

K.NA-PERRIER, *Apéritif.*

CONFÉRENCE PUBLIQUE DE St-SORLIN

Une conférence publique et contradictoire a été donnée dimanche dernier par M. E. Billiet, à Saint Sorlin, sur l'initiative du comité de l'Union nationale, devant une assemblée de 400 électeurs et sous la présidence de M. Chassignole qui s'est acquitté de ses fonctions avec un tact parfait.

M. Billiet a parlé des élections de 1898 et des conditions que devaient remplir les députés républicains. Il a fait le procès de la Chambre actuelle.

« Nos députés, a-t-il dit, n'ont fait que de la politique personnelle et de la politique de parti, négligeant les intérêts économiques et moraux de leur conscription et en particulier des travailleurs. Ils ont semé la division et la discorde au lieu de chercher à grouper toutes les forces de la nation pour le bien commun. Ce n'est pas ce que veut le pays. Il entend être représenté par des hommes compétents et plus capables de prendre sérieusement la défense des intérêts du peuple. On veut l'appaisement et non la guerre sociale. Si le gouvernement s'était toujours appuyé sincèrement sur les principes républicains, il aurait été plus respectueux des droits de l'homme et de la liberté de conscience des citoyens. Au lieu de cela, il a fait de l'oppression. Il a supprimé les libertés les plus essentielles, favorisé les tripotages financiers les plus honteux, assuré l'impunité des coupables, discrédité les principes d'autorité et de justice. »

Avec une éloquence très vibrante, M. Billiet a flétri les panamistes, les juges asservis aux politiciens et signalé les abus de la bureaucratie si dure et si méprisante pour les petits. Il a dit en terminant que tous les vrais républicains ont vu avec peine la République compromise par l'injustice et l'intolérance des opportunistes et des radicaux ; qu'ils ont appelé de tous leurs vœux une orientation nouvelle et qu'ils l'ont favorisée par leurs votes et qu'ils la sanctionneront par le bon choix des candidats progressistes et non sectaires, modérés et non révolutionnaires.

De nombreux applaudissements ont prouvé à maintes reprises à l'éminent orateur qu'il était en parfaite communion d'idées et de principes avec son auditoire. Un seul contradicteur a demandé la parole. Le citoyen Pignon, mastroquet trop connu de Saint-Sorlin, est monté sur l'estrade et, se faisant le souteneur de l'oppression et du despotisme est venu prétendre avec des gestes épileptiques que nul n'avait le droit de se dire républicain s'il ne faisait profession d'anticléricalisme et que, par conséquent, M. Billiet n'était pas républicain.

L'orateur s'est contenté de le renvoyer à la Déclaration des droits de l'homme pour lui prouver qu'il ne connaissait pas le premier mot des principes républicains.

La déroute du citoyen Pignon a été accentuée par des applaudissements bien nourris à l'adresse de M. Billiet. Il dut se contenter des grognements sympathiques de quelques amis de Baccus tenus en respect par le garde champêtre.

Et ainsi, une fois de plus, M. Ernest Billiet a fait acclamer la politique des intérêts, la politique libérale, et vraiment républicaine et démocratique.

Ce discours a complété l'exposé des idées émises par notre ami à Jujurieux et à Neuville-sur-Saône, nous savons que tous les républicains honnêtes de la région se rallient à ces doctrines si sages et si modérées et c'est là un grand succès qui présage le triomphe d'une politique féconde en bons résultats.

UN VIEUX MARIN miraculeusement guéri de plusieurs maladies incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaisante découverte à laquelle il doit son salut, et qui assure la guérison radicale de toute maladie causée par **VICES DE SANG** : Dartres, Boutons, Rhumatismes, Asthme, Bronchites Gastrites, Anémie Goitre, Maladies secrètes, etc. Ecrire **L. Gervat, 45, rue de la République, Lyon**

Réponse explicative. Brochure gratis

Assassin ou Fou ?

Marseille. — Le nommé Pras Joseph, âgé de 31 ans, ouvrier affilocheur, s'est présenté ce matin à la sûreté et a raconté qu'il avait quitté hier soir Vienne (Isère), après avoir étranglé un homme et l'avoir jeté dans le Rhône.

Il était ivre, dit-il, et se promenait au bord du fleuve, quand il fut heurté par un inconnu ; de là querelle, coups et finalement meurtre. Il se serait sauvé aussitôt de Vienne et serait venu à Marseille où, pressé de remords, il venait se livrer. Mais, interrogé ce soir par le juge d'instruction, il a déclaré avoir fait un faux récit ce matin.

On se demande si c'est un fou ou réellement un meurtrier.

DÉPARTEMENTS

AIN

Trévoux. — *Marché du 1er janvier.* — Beurre, 1,40 à 1,60 la livre. Œufs, 1,45 à 1,50 la douzaine. Petits poulets, de 1,60 à 2, »». pièce. Gros de 2,80 à 3,»» pièce. Lapins 1,50 à 3,»» la pièce. Dindes » à 6 fr. la pièce. Pigeons de 1,10 à 1,20 la pièce. Canards de » »» à » fr. pièce. Oies »,»» la pièce.

Blé de 29.»» à 29 25 ; seigle à 18... ; avoine blanche à 17.50 : avoine noire de 18.50 à ..,.. avoine noire, 18.50 à 19... ; sarrazin 15... ; maïs, 16... le tout aux cent kilos.

— *Etat civil* des deux dernières semaines de décembre. — Naissance : Camille Dupre, fils de Philomène, sans profession, à Trévoux.

Mariages et publications de mariage. — Néant

Décès : Antoine Sochet, époux de Marie Piot, journalier, à Neyron, 77 ans.

— Récapitulation de l'année. — Naissances : 46 ; Mariages : 18 : Décès : 102 ; Divorces : 2.

RHONE

Tarare — *Fêtes du jour de l'an.* — Une grande animation a régné à Tarare pendant les deux jours de fêtes du jour de l'an, qui ont été favorisées par un temps superbe.

Les baraques, installées place du Marché, ont fait des affaires brillantes, grâce à la consommation par les enfants de toutes sortes de friandises.

Pas d'incident à signaler. Partout la joie, le bonheur, les vœux sincères et réciproques de félicité pour 1898.

LOIRE

SAINT-ETIENNE. — *Le Tirage au sort.* — Le tirage au sort aura lieu cette année de très bonne heure et sera suivi de très près par le conseil de revision, les jeunes gens qui ont à faire valoir quelques droits à la dispense feront bien de réunir les pièces nécessaires à les produire dans le plus bref délai.

— *Legion d'honneur.* — Parmi les nouveaux promus à la Légion d'honneur, nous relevons les noms de deux de nos compatriotes : MM. José Frappa et Jacquemard.

L'un, comme chacun le sait, est un peintre de talent, à la palette de qui l'on doit nombre d'œuvres magnifiques.

Quand à l'autre c'est un citoyen intègre qui, depuis une vingtaine d'années, administre avec tant de sagesse la commune de la Ricamarie.

Sympathies franco-russes. — M. le colonel Monnier, commandant le 16e d'infanterie a reçu du 16e régiment de ligne russe, la dépêche suivante :

Moi et le corps des officiers, félicitons vous et votre glorieux régiment pour la nouvelle année.

Commandant du 16e régiment de Ladoga.

Colonel STESSEL.

Il a répondu par la dépêche suivante :

Le colonel et les officiers du 16e régiment d'infanterie français remercient sincèrement leurs camarades du 16e d'infanterie russe de leurs félicitations et souhaits ; ils leur envoient un salut fraternel et l'assurance de leur dévouement.

Colonel MONNIER.

— *Incendie.* — Un commencement d'incendie s'est déclaré le 1er janvier, à trois heures du soir, rue Michelet, 70, dans l'appartement qu'occupe le sieur Chenavat, au 4e étage de cet immeuble.

On ignore où le feu a pris naissance ; on suppose pourtant qu'une étincelle aura jailli du foyer et communiqué le feu à un tas de linge qui se trouvait à proximité de la grille.

Grâce au secours organisés promptement par par le sieur Antoine Magand, âgé de 38 ans, passementier, aidé de quelques voisins, tout a été terminé en peu de temps. Les dégâts, peu importants, ne sont couverts par aucune assurance,

— *Accident mortel.* — Vendredi dernier le sieur Thuel, maçon, demeurant au Marais, s'était fait plusieurs blessures en travaillant à l'usine Barroin.

Son état ne présentant pas grande gravité il avait été transporté à son domicile. Contre toute prévision le malheureux a succombé hier dans la soirée.

Le docteur de la Toura été chargé d'examiner minutieusement le cadavre et de faire un rapport des observations qu'il pourrait avoir faites, rapport nécessaire pour l'enquête qui vient d'être ouverte.

— *Suicide.* — La nommée Elisa Reocreux, femme Dusappe, âgée de 54 ans, demeurant rue de l'Eternité, a été trouvée ce matin pendue à son domicile. Elle a profité de l'absence de son mari, qui était au Chambon-Feugerolles pour mettre son funeste projet à exécution.

On attribue cet acte de désespoir à un dérangement cérébral dont cette personne était atteinte.

M. Guibaud, commissaire de police du premier arrondissement, a procédé aux constatations d'usage.

— *Grand-Théâtre.* — A la demande générale et irrévocablement seront données les cinq représentation de l'immense succès *Les Deux Gosses.*

Nous pouvons dès à présent annoncer que cet ouvrage sera remplacé sur l'affiche par *La Jeunesse des mousquetaires.*

Montbrison. — *Accident de voiture.* — Un grave accident est arrivé samedi soir sur la route de Montbrison à Montrond. Le sieur Rochefort, marchand de grains revenait du marché qui a lieu ce jour là dans cette localité et retournait à Saint-Cyr-les-Vignes, commune dans laquelle il réside. Par suite d'un faux mouvement il tomba de sa voiture qui lui passa sur le bras. Relevé par quelques passants le blessé a été transporté à l'hôpital où il a reçu les soins du docteur Rigodon. Son état est grave.

Communications Diverses

Union des Enfants de Saône et Loire. — Le conseil d'administration prie MM. les sociétaires de vouloir assister aux funérailles du sociétaire Pont, aujourd'hui mardi, à midi 3/4. Le convoi partira de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, pour se rendre au cimetière de la Guillotière.

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 4 JANVIER

Premier arrondissement. — Veuve Petit, née Oll, sans profession, 67 ans, rue Dupont, 2, 2 h. s.

Deuxième arrondissement. — Veuve Tacounier, née Gondran, ménagère, 73 ans, Hôtel-Dieu, 9 h. m.; Jean Picard, cultivateur, 61 ans, Hôtel-Dieu, 1 h. s.; Antoine Pont, facteur des postes, 28 ans, Hôtel-Dieu, 1 h. s.; Marie Nonnet, domestique, 67 ans, quai Tilsitt, 8, 8 h m.; Louis Vivie, employé, 41 ans, rue Mercière, 52, 10 h. m.; veuve Fontaine, née de Bonnemère, sans profession, 79 ans, cimetière Loyasse, midi; Lucien Dupeyrat, 4 mois, rue Dugas, 33, midi; Louis Thevenon, cocher, 33 ans, Hôtel-Dieu, 2 h. s.; Georges Meffre, 3 mois, Charité, 7 h. m.

Troisième arrondissement. — Anne Martin, s. p., 64 ans, rue Corne-de-Cerf, 29, 9 h.; Eugène Krebs, 7 mois, route de Vienne, 41, 3 h.; Marie Colomb, 41 ans, rue Paul-Bert, 26, 7 h.; Jacques Amu, emp. de commerce, 42 ans, rue de l'Eglise, 8, midi ; Auguste Barraudi, verrier, 20 ans, chemin des Culattes, 19, 2 h.; Philippe Berchet, s. p., 66 ans, chemin de Baraban, 41, 1 h.; Jean Bouvard, tisseur, 66 ans, rue Pailleron, 19, 3 h.

Quatrième arrondissement. — Joseph Chapuis, tisseur, 74 ans, place de la Croix-Rousse, 45, 9 h.; Olympe Montelard, dévideuse, 70 ans rue de Dijon, 22, 11 h.

Cinquième arrondissement. — Vve Raffut, née Tronchon, sans profession, 72 ans, quai Archevêché, 27, 11 h.; Vve Archinard, 87 ans, rue Saint Jean, 18, 4 h.; Dreant André, 21 mois, rue St-Cyr, 24 3 h.

Sixième arrondissement. — Vve Blanc, née Keller, rentière, 78 ans, rue Godefroy, 15, 8 h.; Chavrieux Jean, 41 ans, rue Bossuet, 95, 10 h.; Girardin Jean, cartonnier, 57 ans, rue Molière, 11 h.

Dernière Heure

L'affaire de Tsao-Tcheou

Pékin. — Hier, à la légation d'Allemagne, les autorités chinoises ont discuté pendant trois heures au sujet du rappel du commandant militaire de Tsao Tcheou demandé par le ministre d'Allemagne. Le Tsong-li Yamen a consenti à faire venir à Pékin l'officier en question pour l'interroger et a promis que ce dernier ne retournerait pas à Tsao Tcheou.

Changement de direction à gauche

Le *Courrier du Soir* croit savoir que M. Meline projette de modifier le cabinet et dit que deux des ministres, les plus maltraités dans la discussion du budget, seraient débarqués sans doute avant la rentrée des Chambres.

D'autres combinaisons seraient apportées dans le but de favoriser un mouvement vers la gauche en vue des prochaines élections. (*Sous réserves.*)

EN XTRÊME-ORIENT

Le début d'une conquête

Berlin. — Un envoi de renforts en Chine est décidé pour le courant de janvier. Il comprendra de l'infanterie, de l'artillerie de marine et des volontaires pris dans les régiments de l'armée de terre.

Les Anglais en Afrique

Le Caire. — Samedi matin, les canonnières égyptiennes remontaient le Nil pour faire une reconnaissance au delà de Shendy et Metemmeh. Au moment où elles venaient de dépasser ces deux villes, elles furent accueillies par un feu nourri partant des deux rives et qui tua un homme,

Le tir des canonnières fit bientôt cesser le feu des Derviches. Les canonnières s'avancèrent encore de 32 kilomètres et capturèrent quatre bateaux.

Suivant ce qu'on raconte dans les milieux officieux, le but des troupes anglaises à Wadyala est plutôt défensif qu'offensif. Cette mesure est motivée par la menace d'une avance des Derviches et ne signifie pas qu'une avance anglo-égyptienne aura lieu immédiatement contre les Derviches.

Dans certains milieux on assure que la marche vers le Soudan est motivée seulement par la politique intérieure du cabinet de Londres, désireux de donner la prise d'Ondurman en compensation à l'opinion mécontente des affaires de l'Inde et de la Chine.

Plusieurs officiers la désaprouvent et craignent le climat pour les troupes anglaises non acclimatées.

Bona (via Coomassie). — Les troupes anglaises se sont établies fortement à Bona. Samory s'est retiré de l'autre côté de la Comoe, quoiqu'on rencontre de temps en temps de ses éclaireurs dan la direction du Sud Ouest.

Les Français sont signalés à Lock-Som.

LES EVENEMENTS D'ESPAGNE

Nouvelle saignée pour Cuba

Madrid. — Cinq mille hommes seront envoyés à Cuba à la fin de janvier. On enverra ensuite des troupes jusqu'à concurrence de 14.000 hommes s'il est nécessaire.

Le cas de Weyler

Madrid. — La requête présentée à la reine régente par le général Weyler et la communication qui l'accompagne et qui est adressée au gouvernement, envoyées au conseil suprême de guerre en vue des poursuites à intenter contre le général pour infractions graves aux lois, n'ont rencontré dans l'état-major de l'armée ni écho ni approbation. Trois officiers généraux seulement paraissent être d'accord avec l'attitude du général Weyler. Le gouvernement n'attache à cette affaire ni importance ni portée grave.

La *Gazette de Voss* dit que Weyler, comme Boulanger, n'a pas le courage de son opinion. Il essaye de décliner la responsabilité de la publication du manifeste contre Mac Kinley. Cette maladroite manœuvre ne trompera personne.

LE CHANTAGE DREYFUS

Instruction de l'affaire Mathieu

Du *Soir* :

M. Bertulus poursuit avec activité l'instruction de l'affaire des frères Mathieu et Léon Dreyfus. Il a déjà entendu, à plusieurs reprises, Mme Sandherr et M. Penot, et également recueilli de précieux témoignages de nombreux officiers, dont les dépositions ont été fort intéressantes.

M. Bertulus a entendu aujourd'hui notre rédacteur en chef, M. Gaston Pollonnais, au sujet de l'affaire Penot-Sandherr.

L'affaire Esterhazy

On lit dans le *Courrier du Soir* au sujet de l'affaire Esterhazy :

Nos renseignements puisés aux meilleures sources nous permettent d'affirmer que dans son rapport, le commandant Ravary a réservé ses conclusions et qu'il s'est borné à exposer les faits relevés par lui en les dégageant de tout le parasitisme des nouvelles fausses ou dégligeables mises en circulation tant par les adversaires que par les partisans de Dreyfus.

Quant au général Saussier, il aurait été déterminé surtout par l'impression qu'auraient produite sur lui les lettres du commandant Esterhazy et certaines démarches que ce dernier aurait à justifier en même temps que par la signification de diverses pièces sur lesquelles il ne nous est pas possible de fournir d'indications précises.

Le désir exprimé par le commandant Esterhazy demandant à être envoyé devant un conseil de guerre aurait été également pris en considération, mais dans un rang secondaire.

Ce qui paraît maintenant certain, c'est que le fameux bordereau ne sera pas tout le procès, comme l'auraient voulu les partisans de Dreyfus. Il n'en serait même pas la pièce principale et constituerait seulement, si le conseil en réclamait la production, un des éléments de preuve soumis à l'appréciation des juges militaires.

On nous assure que Me Tezenas aurait l'intention, le cas échéant, de déposer des conclusions tendant à écarter des débats toutes les pièces qui n'auraient pas été produites à l'instruction.

A l'heure où nous paraissons, le commandant Esterhazy n'a pas encore reçu son assignation à comparaître devant le conseil de guerre.

LES JOURNAUX DE CE MATIN

Extraits téléphonés des Journaux de Paris qui paraîtront ce soir à Lyon

LA LIBRE PAROLE

De Boisandré, sous le titre « La débandade ». — Les syndicataires commencent visiblement à prévoir cette issue sur laquelle ils n'avaient pas compté encore, bien qu'ils soient loin de savoir tout ce qui leur pend au nez. Ils en connaissent tout juste assez pour être pris d'une irrésistible envie de se défiler à l'anglaise.

Sans parler de M. de Rodays qui paraît avoir joué là dedans surtout un rôle de dupe un peu complaisante, et qui ne veut plus à aucun prix entendre parler de l'affaire Dreyfus, nous les voyons tous décamper à la queue leu leu. Zola « qui en faisait son affaire », Scheurer qui avait la preuve se sont évanouis comme des ombres.

L'avocat Leblois lui-même, animé d'un si beau zèle au début, déclare spontanément qu'il n'a plus rien dans son dossier qui est celui de Scheurer.

Il ne reste donc plus à Mathieu que Croissandeau, colonel en retraite, et un avocat stagiaire, âgé 76 ans renforcé par un garçon coiffeur du passage du Saumon.

L'AUTORITÉ

Le verdict du Panama : Quatorze magistrats ont-ils obéi à des sollicitations d'ordre politique ? Je ne sais, et je le répète, cela ne me surprendrait pas. On était jadis bien plus en sûreté le long des sentiers redoutés de la forêt de Bondy et au fond des ravins des Abruzzes qu'aujourd'hui dans le voisinage d'un magistrat.

Les anciens voleurs de grand chemin vous prenaient la Bourse et quelquefois la vie. Le magistrat, lui, veut davantage ; il vous prend votre honneur, sauf à vous relâcher ensuite faute de documents probants et sans seulement s'excuser de vous avoir gardé en prison durant trois mois.

LA PETITE RÉPUBLIQUE

De Fouquet. — Oui, la marée montante du socialisme, que nos adversaires affectent de mépriser, apparaît si formidable aux yeux des représentants des classes dirigeantes qu'ils rêvent, dût cette secousse achever notre malheureux pays, de je ne sais quels monstrueux attentats. Mais si l'état d'esprit des possédants est le même qu'à la veille de Brumaire et de Décembre, la situation des partis avancés n'est pas identique à ce qu'elle était alors.

Alors le flux révolutionnaire s'était retiré, laissant la France morne, prostrée, incapable d'une résistance quelconque.

Aujourd'hui, l'espérance vibre au cœur de la France prolétarienne. Un idéal luit devant elle, elle a un but, elle sait quels ennemis l'entourent, quelles embûches ils lui tendent et qu'ils sont capables de tout.

Il pourrait en cuire à ceux qui tenteraient de la violenter.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

MARCHÉS

MARCHÉ aux BESTIAUX de LA VILLETTE

du 3 janvier 1898

ESPÈCES	AMENÉS	VENDUS	PRIX DU KILOG Qualités 1	2	3	PRIX extrêmes	
Bœufs	2836	2521	1 40	1 26	1 1	0 94 à	1 50
Vaches	734	723	1 36	1 16	1 00	0 86	1 46
Taureaux	295	255	1 16	1 04	0 90	0 80	1 20
Veaux	1061	1014	1 94	1 76	1 40	1 20	2 00
Moutons	15538	14518	1 74	1 64	1 44	1 38	1 84
Porcs	3487	3337	1 22	1 14	1 08	1 02	1 26

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Lyon Vaise 3 janvier 1898

Porcs amenés..... 1281 | Vendus ... 1200

Prix octroi non compris les 100 k. 82 à 94 fr.

Joli marché, mauvaise vente.

Spectacles & Concerts

C. MARTIN, musique et pianos, 5, r. Gentil, Lyon

GRAND THÉATRE. — Aujourd'hui mardi 4 janvier, *André Chénier*, drame historique en 4 tableaux.
Bureaux à 8 h. Rideau à 8 heures 1/2.

THÉATRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui mardi 4 janvier *Madame Sans-Gêne*, avec le concours de Marl Kolb.
Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. 1/4.

CIRQUE RANCY. — Avenue de Saxe. — A l'occasion des fêtes du nouvel an, du samedi 1er au jeudi 6 janvier inclus deux représentations chaque jour toutes avec les Craggs et toutes terminées par *Une chasse au Moyen-Age*, grande pantomime équestre et aquatique avec chevaux plongeurs, etc.

MUSIQUE MILITAIRE. — Tous les jours de 2 h à 3 h., au kiosque de la place Bellecour, concert.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE. — Tous les jours, ascension ; panorama magnifique. Prix : 1 franc.

Distillerie de l'Abbaye de St-Antoine (Isère)

Arquebuse Saint-Antoine

Précieux vulnéraire

LA MALTINE

Délicieuse & utile liqueur de table

Maison **FILLION, Lyon**, concessionn. général

AMEUBLEMENTS

Ancienne Maison **SICARD**

Fondée en 1832

Ph. PROST, Sr

Lyon, place Bellecour, 26, Lyon

GRAND CHOIX DE

Chambres à coucher — Salons

Salles à manger

Sièges — Tentures — Glaces et Literie

Rayon spécial de Meubles fantaisie

VÉRITABLES BRONZES D'ART

Contre l'**ASTHME** ET LA **TOUX** Poudre et Cigarettes **CLÉRY.** *Ordonnance du Corps Médical*

Le Gérant, **G. TOURNIER.**

Imprimerie de la *France Libre*, 45, rue de la Charité Lyon — J.-B BALLET Directeur

---

Se baissant ensuite vers le fourneau déposé sous la cheminée, elle commença à allumer le feu qui devait chauffer sa colle.

« Pourquoi ne te reposes-tu pas un peu, Nelly ? lui dit sa mère. Attends à demain pour te remettre à l'ouvrage.

— Vous savez bien, maman, répliqua la jeune fille, que je n'ai pas une minute à perdre ; j'étais déjà tellement contrariée d'être obligée de déménager en ce moment... La saison dure si peu pour nous ; quelques mois à peine. Avant la fin de janvier, quand tous les bonbons du jour de l'an seront donnés, le chômage commencera ; par-ci par-là on aura un baptême peut-être, mais c'est si peu de chose! C'est à présent qu'il faut se dépêcher... Mère, faites donc attention à papa, dit vivement la jeune fille s'interrompant tout-à coup, le voilà qui va encore qui va encore toucher au feu...

Le soin constant des deux femmes était d'éloigner le vieux maniaque du foyer et de lui cacher les allumettes, car un charbon, une flammèche imprudemment lancés au milieu des rognures de papier et de carton qui entourent l'ouvrière, auraient pu occasionner un malheur affreux.

La mère et la fille ne pouvaient jouir de la tranquilité nécessaire à leur travail que lorsque le viel homme, fatigué de ses tentatives infructueuses pour s'approcher du réchaud, s'endormait dans le grand fauteuil d'indienne bleue placé dans le coin le plus obscur de la chambre.

Le soin que Thérèse prenait de Petit-Pierre lui occasionnait de fréquents voyages à la mansarde de Jeanne Rivière, toute voisine de celle qu'abitaient l'ouvrière en cartonnage et ses parents.

Le doux sourir de Nelly, qui adorait les enfants et demandait toujours à embrasser le petit garçon, le plaisir de la voir manier avec délicatesse les pinceaux pleins de colle et étendre sur le carton, sans y faire une tache, les soies brochées, les papiers satinés, attiraient souvent Thérèse dans l'atelier de la cartonnière. Germaine elle-même y était venue pour s'assurer que l'innocence de sa fille adoptive ne courait aucun risque près des nouveaux locataires, et elle aussi s'extasiait sur la fraîcheur des boites qui, grâce aux soins minutieux et à l'exquise propreté de Nelly, sortaient immaculées de ses doigs, malgré la colle, le mouillage du papier et le soin du feu.

Que de merveilles écloses dans cet humble logis s'envolèrent, aux environs du jour de l'an, pour orner les étalages des confiseurs ! Boîtes rondes, carrées, ovales, octogones, ogivales ; coffrets recouverts de satin, de velours, de damas, bordés de bandes ouvrées d'argent doré, de clous d'acier, de cordons de perles ou de pierreries ; boîtes de forme mauresque, bizantine, chinoise, japonaise ou tout simplement parisienne.

« Vous avez réellement des doigts de fée, mademoiselle Nelly, lui disait un soir Germaine, venue pour demander des nouvelles du vieux père un peu souffrant. Et toujours agiles, toujours occupés ; ne les laissez-vous donc jamais se reposer ?

— Ils se reposeront trop tôt, sœur Rosalie ; encore quinze jours, et puis ce sera fini pour les boîtes. Les confiseurs n'en voudront plus C'est bien dommage que ce travail ne dure pas toute l'année.

— Oserai-je vous demander ce qu'il vous rapporte ?

— Trois francs par journée de douze heures, à condition, bien entendu, de ne gâcher aucune des fournitures, dont le remplacement reste à la charge de l'ouvrière.

— Et que faites-vous, quand la saison du cartonnage est passée ? demanda Mlle d'Orchamps fort intéressée.

— Du crochet, répondit Nelly, c'est-à-dire des fichus de laine, des jupons, des pèlerines, des capuchons.., c'est moins minutieux que le cartonnage, moins lucratif aussi.

« Il faut bien s'appliquer, ne pas lever les yeux, avoir le soir un mal affreux dans le dos pour arriver, au bout de treize ou quatorze heures de travail, à gagner un franc vingt-cinq centimes.

« Autrefois, continua l'ouvrière en trempant son pinceau dans la colle, autrefois nous étions plus heureux, quand papa se portait bien et avait son traitement d'activité.

« Tout en faisant son ménage, maman gagnait soixante centimes par jour à coudre des corps de fichus ; maintenant papa lui prend beaucoup de temps ; sa pension de retraite est si peu de chose !.. Heureusement nous avons quelques sous à la caisse d'épargne. Mais cela ne durera pas toujours, et alors... »

Germaine n'osa point pousser plus loin l'interrogatoire.

Depuis qu'elle vivait au milieu des ouvrières et qu'elle avait acquis une connaissance parfaite de leurs besoins et de leurs ressources, plusieurs fois elle avait, toujours hantée de l'étude qu'elle poursuivait, essayé d'établir leur budget annuel.

D'un côté, elle avait mis le pain quotidien multiplié par les jours de travail ; de l'autre le total des diverses dépenses indispensables à la nourriture, au loyer, aux vêtements, et à de très rares exceptions près, l'avoir s'était trouvé inférieur au doit ! Comment parvenait-on à combler le déficit et à établir l'équilibre entre ces chiffres inégaux ?

Quels terribles mystères de faim, de froid, de privations de toutes sortes, faisait supposer cette épouvantable inégalité entre ce qu'il est possible et ce qu'il serait nécessaire de dépenser !

Toutes les fois — et cela arrivait souvent — que Germaine avait occasion de constater ces insurmontables difficultés de la classe ouvrière lui revenait à l'esprit ce passage d'un livre sur le paupérisme, passage qu'elle avait tant relu qu'elle le savait par cœur :

« A côté de la faim qui fait mourir, il y a la faim lente, cette faim de tous les instants et de toute l'année, de toute la vie, faim qui ne tue pas en un jour, mais qui se compose de toutes les privations et de tous les regrets, qui sans cesse mine le corps, délabre l'esprit, démoralise la conscience, abâtardit les races, engendre toutes les maladies et tous les vices : l'ivrognerie entre autres, l'envie, le dégoût de l'épargne et du travail, la bassesse d'âme, l'indélicatesse de conscience, la grossièreté des mœurs, la paresse, la gueuserie, le vol... (1). »

Ces amères reflexions attristaient l'âme de Germaine sans l'abattre.

« Celui qui a parlé ainsi était un philosophe, non un chrétien, » pensait-elle.

Et si parfois, en considérant l'immensité de l'œuvre à entreprendre pour résoudre, dans le sens chrétien, la question ouvrière, elle disait comme le Maître : « La moisson est grande, et combien peu d'ouvriers ! » elle se consolait en songeant qu'il ne lui serait demandé compte que des talents qu'elle avait reçus et du bien qu'il lui avait été possible de faire.

. . . .

La bise de mars avait été cette année-là particulièrement âpre et perçante. La mère Jacquet, que les neiges et les froids de l'hiver n'avaient jamais retenue au logis, fut atteinte, sous les coups redoublés de ce vent glacial, d'un rhumatisme aigu qui en une seule nuit, lui enleva l'usage de tous ses membres. Le plus faible mouvement lui était douloureux et lui arrachait des cris perçants.

(1) Proudhon

Avec la charité habituelle du peuple, ses voisines la secoururent pendant quelques jours, lui donnerent à manger, balayèrent son taudis et lui rendirent tous les services imaginables.

Mais les voisines étaient pauvres, et pour elles, plus que pour tout autre, « le temps était de l'argent ». On parla donc entre soi de mettre la mère Jacquet à l'hôpital ; le médecin des pauvres, appelé auprès d'elle, affirmait que là seulement elle recevrait les soins convenables à son état, et promettait de faire aboutir promptement une demande de placement basée sur l'affection dont elle était atteinte et sur l'impossibilité où elle se trouvait de se faire soigner à ses frais, ou de rester à la charge de voisines tout aussi pauvres qu'elle.

D'un commun accord on chargea sœur Rosalie de chercher à décider la malade à accepter cette solution.

La mendiante était trop intelligente pour ne pas comprendre, dès les premières ouvertures, ce que Mlle d'Orchamps allait lui proposer.

« L'hôpital, n'est-ce pas ? voilà ce que vous voulez dire. J'y ai déjà songé... Au moins là je serai nourrie, soignée, sans qu'il m'en coûte un sou. Seulement, fit-elle en hésitant, croyez-vous qu'on ne va pas fouillé partout en m'emportant d'ici ?

— Je l'ignore, répondit la jeune fille.

— Moi, je le pense, reprit la mère Jacquet ; je l'ai entendu dire. Ils s'empareront de ce que j'ai, sous prétexte que si je possède quelque chose, je dois payer les soins qu'ils me donnent. Et, quand je sortirai, ils ne me rendront rien ; je ne reverrai jamais un sou de ce que j'ai eu tant de mal à amasser. »

Elle s'arrêta un instant, attendant une réponse, mais Germaine demeurait silencieuse.

« Ecoutez, sœur Rosalie, reprit-elle, voulez-vous vous charger de me garder mes petites épargnes et me jurer de me les rendre intactes quand je vous les réclamerai ?

— Je vous le promets, dit simplement la jeune fille.

— Oh ! ce n'est pas grand'chose, allez ! continua la mère Jacquet : quelques milliers de francs, un peu de rente sur l'Etat. Quand je lis dans les journaux qu'on a trouvé des centaines de mille francs dans la paillasse d'un mendiant je me dis, moi qui connais le métier, qu'il devait être riche déjà avant de se mettre à mendier.

— Enfin, demanda la jeune fille, que ce verbiage intéressait médiocrement, que désirez-vous de moi ?

— Vous confier un dépôt. Mais avant tout, levez la main et jurez de me le rendre.

— Je vous le jure, puisque vous le voulez ; mais, une simple promesse de ma part aurait eu la même valeur. »

Alors se soulevant péniblement sur le coude et s'accrochant à son grabat non sans pousser des cris de douleur, la pauvresse découvrit entre les chiffons qui lui servaient de matelas, un paquet soigneusement ficelé et entouré de papier gris.

« Il y a là-dedans, dit-elle, mes titres et deux mille francs en billets de banque.

— Peu importe ! répliqua Germaine : soyez sûre que je ne l'ouvrirai même pas.

— Voici, reprit la mendiante en fouillant un peu plus loin et en tirant du milieu des loques un petit sac de toile assez rebondi, voici quelques pièces d'or que je n'ai pas encore eu le temps d'échanger contre les *fafiots* de la Banque de France.

(*A suivre.*)

FEUILLETON DE « LA FRANCE LIBRE » du 4 janvier 1898

— 37 —

ROGER BONTEMPS

PAR PAUL FÉVAL

La route, plus courte et surtout plus facile, suit maintenant la plaine.

Après l'excellent souper de la veille et l'histoire de la tonne d'or, servie comme un dessert de haut goût, nos quatre compagnons avaient tenu conseil. La tonne d'or exerçait sur le Malgache une attraction puissante, mais il faut avouer que son dévouement pour Naranja parlait au moins aussi haut que sa cupidité. Quant aux trois autres, Mornaix et Grelot n'étaient pas hommes à balancer un seul instant entre les richesses enfouies et le salut d'Anhita. Nous ne parlons même pas de Roger qui avait eu la fièvre de l'or pendant quelques heures, mais qui placé par hasard en équilibre entre les trésors du vieux Pérou et l'étude de M. Piédaniel, eût versé tout naturellement du côté du notariat, comme l'aimant va vers le pôle.

Il avait été convenu que, dans l'ignorance complète où l'on était au sujet de la retraite de Naranja, la tactique élémentaire de la chasse à l'homme ordonnait de suivre Jonathan Smith à Melbourne, pour reprendre de là sa piste et arriver sur ses pas, jusqu'à la chère captive.

Roger avait néanmoins amendé cette résolution, faisant comprendre aux autres que l'intérêt de tous était que lui, Roger, vît Nannette avant Jonatham Smith et la vicomtesse Fanfare, à supposer toutefois qu'il n'y eût point quelque grandissime mystification en tout ceci, et que Nannette fût vraiment désormais une habitante de l'Australie. On dormit là dessus, sérieusement et de bon cœur. On avait bien gagné une nuit de sommeil.

Ce fut Roger qui poussa le premier cri entendu par Georgie. Au moment où il s'éveillait, son regard se tourna vers la croisée, ouverte au sud-ouest, et il sauta sur ses pieds en se frottant les yeux, comme s'il eût vu se lever le rideau d'un théâtre sur le plus merveilleux décor de féerie que jamais théâtre ait présenté au public. Il franchit l'appui de la croisée, suivi de ses compagnons, et tous les quatre se trouvèrent sur l'étroite lisière qui séparait Maison-Seule d'un précipice profond de cinq cents pieds ; à son angle sud-est, la loge touchait la lèvre même de l'abîme.

Abîme radieux, immensité magnifique, présentant aux regards, avec tout le prestige de l'inattendu, un de ces rares panoramas où l'Australie atteint et dépasse les splendeurs de la nature asiatique.

Le « balcon » où se tenaient nos amis, était le sommet d'une muraille de granit, coupée à pic, ou laissant surplomber par places au-dessus du vide le jet hardi de ses arcades brisées. Le balcon formait cap : à droite et à gauche, la rampe se reculait en éventail, prolongeant de chaque côté à perte de vue les profils de la colossale falaise. Parmi les granits, où le mica jetait d'étincelantes paillettes, d'étranges formations basaltiques tranchaient en noir, affectant des formes monumentales et rappelant les prodigieuses colonnades de la côte occidentale de l'Irlande. Aux bords du Rhin aussi, aux bords de l'Elbe, surtout, le fleuve des fées qui roule ses flots carminés parmi des merveilles, on salue ces écrasantes forteresses, taillées par la main de Dieu dans le vif même de ces côtes robustes qui sous-tendent la poitrine du globe.

Mais le Rhin, mais l'Elbe, mais l'Irlande n'atteignent nulle part l'énorme grandeur de ces sévères aspects, dominant par un contraste brusque, le sourire infini d'un paradis qui n'a point de bornes. A droite, sur le plateau même que trancha ainsi un cataclysme, contemporain du déluge peut-être, la forêt massait ses plus riches effets de verdure, superposant les trois couches de son éternelle végétation, les banksias macrophyllas au-dessus des mimosas nains, fleuris et odorants comme des lilas, et au-dessus des banksias les hauts gommiers, portant un fût solide et net comme marbre leur ronde couronne de feuillage.

Sur la droite, au contraire, qui va en se relevant, par plis taillés nettement en manière de dégrés, jusqu'au faîte du mont Cypher, une mystérieuse destruction a passé ; le sous-bois a disparu. La terre, sèche comme de la cendre, produit à peine quelques bruyères qui rampent, sous l'interminable péristile des troncs morts. Il y a là, dans l'espace d'une lieue, deux ou trois mille gommiers, rangés selon de bizarres ordonnances et drapant leurs squelettes géants dans un manteau de lianes désséchées.

Rien ne peut rendre l'effet de ce propylée majestueux équilibrant au-dessus du vide ses perspectives sans cesse brisées. La fantaisie s'incline devant ces étonnements, et le rêve vaincu replie ses ailes.

Tout ce que nous venons de décrire, c'était la falaise même, formant promontoire au-dessus d'un océan de verdure. Le long des murs de balsate, amplement déchirés, de longues draperies pendaient, festons de lianes ou d'orchidées, que diapraient des millions de fleurs où le moindre souffle de vent produisait de larges ondes. A ces moments des bandes d'oiseaux-rieurs ou jacasses tourbillaient à l'entour comme des essaims, tandis que sur une aiguille granitique, l'oiseau-lyre déployant le prestige de son plumage incomparable, gémissait son chant mélancolique.

Çà et là, quantité de petits plateaux, ménagés dans la rampe et où le vent avait apporté de la terre végétale avec les semences fourragères; formaient des oasis de gazons où willoubis et kanguroos exécutaient leurs gambades de clowns.

L'œil descendait ainsi, sollicité de détail en détail, jusqu'au fond du précipice qui était la plaine diaprée de ces couleurs tendres, riches dans leurs crudité, brillantes surtout et riantes, particulières au paysage intérieur de l'Asutralie où la sylve, peu variée, étend ses rameaux toujours chargés de grêles feuillages au-dessus d'un sol sec, mais opulent au plus haut degré ; vaste palette sur laquelle la poussière, les herbes et les arbustes eux-mêmes broient, parmi la verdure jaunissante, un harmonieux glacis d'or.

Dans la plaine, le regard pouvait faire dix lieues à toutes les aires du vent, sans rencontrer d'autre obstacle que les groupes du mont Alexandre, arrondissant au nord-est les belles lignes de leurs profils. Au sud, par delà l'océan des forêt, dans la direction de Kilmore, les Alpes Australiennes donnaient des bords bleuâtre à l'horizon.

Entre ces deux barrières, s'étendait un parc, un jardin, un paradis. Nous avons déjà prononcé le mot, et certes, Moïse ne put rien voir de si beau du haut de la montagne. Au premier plan qui restait dans l'ombre, masqué par la rampe elle-même un lac aux eaux tranquilles reflétait l'azur du ciel, au sein d'une silencieuse solitude. La cohue mordorée des palmipèdes y prenait ses indolents ébats, tandis que sur le bord des dingots affamés guettaient, en troupe, un casoar superbe, levant le cou comme un lama de Thibet et paissant les feuilles nouvelles des myrtacées, sans souci de ses lâches ennemis.

La ceinture du lac était faite de saules argentés, blanchissant parmi les glaïeuls noirs. Un peu plus loin, les fougères-arbres, la plus belle plante peut-être de la création, groupaient leurs bouquets de palmes, radiés comme des soleils, puis le *bush* commençait, dépliant d'abord son tapis de mimosas, dont les parfums montaient avec la brise, mêlant ensuite les chevelures des eucalyptus, lançant enfin les premiers troncs blancs de ses gommiers.

Le soleil tranchait là une ligne joyeuse qui dessinait en silhouette toutes les dentelures de la rampe. Les plans s'éloignaient, les nuances fondaient, Feuillages baies et fleurs formaient une seule nuance qui allaient moutonnant au loin, n'ayant plus que la différence entre la lumière et les ombres.

Alors surgissaient les grands traits : le Campaspe, remontant vers le nord et cherchant les vastes bassins du Murray, les sables du Gebur, couchés comme une grève au milieu de ces flots de verdure, les creeks ou lagunes, sur lesquelles glissaient au loin quelques canots d'écorce ; les routes, larges et tracées hardiment en lignes droites, couvertes déjà de chariots et de cavaliers : jamais un piéton en Australie : les stations espacées avec une prévoyante régularité, remarquables à leurs panaches de fumées et amenant dans le paysage la gaieté de leurs travailleurs, le mouvement de leurs bibliques troupeaux ; enfin, les champs d'os, parfaitement visibles, malgré l'éloignement, dans cette atmosphère limpide : au nord, Bendigo, Porcupine, Castlemaine, Yellow-Bird, où se passa notre dernière soirée ; au sud Elphinstone, et Golden Point : oasis de neige, calmes à cette distance, mais où brûlaient de toutes les passions humaines la plus vivace et la plus ardente.

Il y avait, au delà de Golden-Point, un large amas de vapeur où les rayons du soleil mettaient des nuances de plomb ; c'était un squatter de la plaine qui brûlait une lieue carrée de prairies pour renouveler ses herbages...

Nos quatre compagnons regardaient cela. Mornaix, cœur de soldat, se demandait peut-être pourquoi l'Angleterre seule a de semblables colonies, et pourquoi la France n'étend jamais sa main pour se donner, dans les richesses d'ici-bas, une part proportionnée à sa puissance ; Grelot essayait en vain de se rappeler un décor du cirque ou de la porte Saint-Martin, comparable à ces mâles enchantements : Roger, fidèle à ses amours, songeait à mettre le sceau au bonheur de ces contrées en y instaurant les bienfaits du notariat ; le Malgache seul continuait notre drame et ne perdait pas de vue la situation.

— Avez-vous assez-vu ? demanda-t-il au bout de quelques miuutes,

Il lui fut répondu par un concert de paroles enthousiastes.

— Bien ! bien ! grommela Miguel ; avec ce qu'il y a dans la tonne d'or, on achèterait tout cela !

Et comme l'admiration se prolongeait au delà de son gré, il ajouta brusquement :

— Amigos ! nous ne sommes pas ici à la parade. Parlons et agissons comme des hommes,

— On est prêt, répondit Grelot, quoique çà soit une crâne toile de fond !

— Nous sommes prêts, appuyèrent Mornaix et Roger.

Depuis une minute ou deux le Malgache avait mis sa main en visistère au-dessus de ses sourcils, et son œil d'aigle fouillait la plaine.

— Attention ! dit-il, Voici tout notre monde !

Mornaix, Roger et Grelot avaient à leur disposition trois paires d yeux incomparables, mais leurs regards se perdaient dans la confusion du tableau.

— Ne cherchez pas, reprit Miguel, écoutez plutôt et suivez le bout de mon revolver : voici la route de Bendigo à Melbourne, la voyez-vous ?

— Parfaitement.

— Elle sort du bush, là-bas, entre le creek et ce mamelon où les gommiers sont coupés, y êtes-vous ?

— Nous y sommes.

Mornaix ajouta :

— Il n'y a personne.

— Regardez toujours.

A ce moment, une sorte de lourd véhicule, attelé de six forts chevaux, entra dans le champ libre suivant la route au grand trot.

(A suivre)

HOSPICES CIVILS DE LYON

Fourniture de 6.000 hectolitres de vin rouge du Midi de la France ou d'Algérie, récoltes de 1896 et 1897. — Dépôt des échantillons les 17 et 18 janvier. — Renseignements à l'administration, passage de l'Hôtel-Dieu, 56, et à la cave centrale, chemin de Saint-Simon, 13, à Vaise.

Emplâtre de la Providence

Pour la Guérison des RHUMATISMES, NÉVRALGIES, OPPRESSIONS, DOULEURS POINTS DE COTÉ, REFROIDISSEMENTS ASTHMES, BRONCHITES, LUMBAGOS, ETC., ETC.

Dans toutes les Pharmacies

Et au Dépôt principal : à Lyon, 60, rue Saint-Georges

A. SOULAS

Pharmacien de 1re classe, Lauréat des Hôpitaux de Lyon

Prix : 1 franc (1 fr. 15 par poste)

Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes

R. LERTE

CONSTRUCTEUR, BREVETÉ S. G. D. G.

A Sainte-Foy-l-Lyon (Rhône)

Escaliers tournants dits : hélicoïde en fer et bois, système breveté S. G. D. G., avec colonne lisse en fer creux et marches en bois dur.

Escaliers en fonte de toutes dimensions.

La grande modicité de prix et la bonne exécution défient toute concurrence.

Plans et Devis gratis sur demande

ON TROUVE LA FRANCE · LIBRE A LYON

Dans les Etablissements suivants :

Grand Hôtel de Russie, rue Gasparin.
Grand Hôtel des Beaux-Arts, r. de l'Hôtel-de-Ville
Hôtel de Rome, rue du Peyrat.
Hôtel Jeanne-d'Arc rue de la Bombarde.
Brasserie du Tonneau, rue de la République.
Café Maderni, rue de la République.
Grand-Café, 8, rue de la République.
Café-Glacier Restaurant Monnier, place Bellecour
Café du Monument 4, place Carnot.
Café de la Paix, place Le Viste.
Taverne de Lyon, 50, rue de la République.
Café-Bar Victor-Hugo, rue Victor-Hugo.
Café de l'Espérance, 35, rue de la Charité.

Grand-Café du Cercle, à Rive-de-Gier.
Hôtel Saint-Jacques, à Rive-de-Gier.
Café Julien Bonnet, 41, r. République, St-Chamond.

GRANDE INFIRMERIE CANINE

GROSSETÊTE Fils, Vétérinaire

95, Rue Molière (près de la Nouvelle Préfecture)

Cabinet de midi à 3 heures (chiens et chats)

Consultations à domicile

Les chiens sont pris à l'infirmerie en traitement, pension et observation.

ON DEMANDE des *Apprenties* pour ornements d'église (genre artistique). — S'adresser au bureau du journal, n° 317.

AU NÉCESSAIRE

28, cours Morand, Mercerie, Bas, Chaussettes, Lingerie. — Fournit. pour Modes, Couturières. Prix très réduits, succursale à *l'ESSENTIEL*, rue Servient.

AUX 4 BLASONS

MALAVAL

Graveur en tous genres

Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon

Timbres de paroisse, Cachets, Armoiries, Articles pour dessiner la broderie, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseignes

Pour Vendre ou Acheter **PROPRIÉTÉS, CHATEAUX VILLAS, VIGNOBLES** dans tout le Sud-Est de la France

S'ad. : CHABERT Père & Fils

Commissionnaires en immeubles à Valence (Drôme)

MM CHABERT envoient gratuitement sur demande tous plans, photographies et renseign. concernant les immeubles à vendre. Les acquéreurs n'ont ni frais ni honoraires à payer

CABINET P. ROU

Anc. principal clerc de notaire

55, GRANDE-RUE DE LA GUILLOTIÈRE

A vendre : Divers lots de terrains à construire ou pour usines, route de Vaulx. Prix modérés. Facilités de paiement.

A L'ESPÉRANCE

Magasin de Chaussures

Maison des mieux assorties et vendant le meilleur marché de Lyon

24, RUE VICTOR-HUGO, 24

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT

J. DAMON, Pharmacien

50 ans de Succès

contre Douleurs

Plaies & Blessures

MARQUE DÉPOSÉE Se méfier des Contrefaçons

TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT CODEX N° 693

Exiger sur la toile le timbre ci-contre portant le nom de Julie GIRARDOT

Fabrique : avenue de Doyenné, 5, au 1er — LYON —

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du **Serpent**, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 4

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au nom de Julie GIRARDOT

Petites Affiches Économiques

PARAISSANT DEUX FOIS PAR SEMAINE

Au prix uniforme de **25** *centimes la ligne*

Ces demandes comprennent : les **demandes et offres d'emplois**, les **locations**, les **ventes de fonds**, de **maisons**, de **terrains** et les **offres diverses d'affaires**.

Elles sont reçues exclusivement **aux bureaux de la « FRANCE LIBRE »**, 46, rue de la Charité, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

On demande des représentants sérieux pour vente d'un nouveau classeur Ecr. à M Ch Boisseranc, Bourgoin (Isère).

On demande courtiers d'assurances à Lyon (fixe et com miss.) et agents munis de sérieus. référ. dans la région. — S'adr. Direction regionale de la Mutuelle Nationale, 18, rue Bugeaud, Lyon.

Jeune homme sérieux, 22 ans, libéré tout service militaire, breveté, connaissant anglais et dessin, ayant été comptable, demande place. — S'adresser au bureau du journal, H. R. F.

A céder de suite : Petite mercerie-rouennerie, au prix du matériel et des marchandises, conviendrait à dame seule.

A vendre à prix modéré : 17.000 mètres terrain, près du Bon-Coin, route de Crémieu.

A céder de suite : Commerces pour dames seules. Prix modérés. Facilités de paiement.

A céder de suite : Commerce facile pour deux personnes jeunes. Jolis bénéfices. Prix 17.000 fr

A céder, pour cause de santé, Brasserie bien située. Prix 15.000 fr.

A céder : Comptoir café, cours Gambetta. Prix modéré.

A vendre : Maison de 14 pièces, avec jardin, angle de rue. Prix demandé, 28.000 fr.

A vendre : Maison, rapport 1 400 fr., située à Villeurbanne. Prix demandé, 18.000 fr.

On demande un employé pour faire les recouvrements et les courses.

Monsieur seul, sans parenté digne d'intérêt, plus de 4 ans de maladie, est dans la gêne ; se recommande à personne généreuse qui l'aiderait momentanément. Références. — Ecrire L. L., 7, poste restante, Lyon-Bellecour.

Fonds d'Ameublements

et **tapissier-décorateur**, excellente occasion à enlever de suite. S'adresser à M. Martin, 32, quai Saint-Vincent.

On cèderait, dans rue très frequentée, près théâtre, jolie papeterie-journaux. Prix : 1.500 fr. Affaire pressée.

A céder de suite : cause de maladie, laiterie. Beau logement, loyer modique, dans rue bien fréquentée. Prix 600 fr.

Joli café-comptoir, au centre de Lyon Prix 6 000 fr. Bonne petite affaire.

S'adresser au bureau du journal.

LYON — Cours Gambetta — LYON

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES

Instruments de Précision

Machines à boucher, à capsuler, à rincer, à tirer, et tout ce qui concerne les fournitures pour Négociants en vins, Distillateurs, etc., etc.

5, Cours Gambetta **E SAVIOUX** Cours Gambetta, 5

MAISON CH. GERVAIS ET Cie, FONDÉE EN 1860

Le Catalogue est adressé franco sur demande

Traitement spécial pour Maladie des Vins par le Conservateur Martin Pagis

POURQUOI PAYER 5 fr., 4 fr. 50, 4 fr., 3 fr. 50, 2 fr. 50, UNE SOLUTION PHOSPHATÉE, ALORS QUE PAR UNE

Intelligente Économie

Il suffit de verser un flacon de PHOSPHATE JACQUET

(préparation liquide concentrée de bi-phosphate de chaux cristallisé, chimiquement pur), dans un litre d'eau, de vin ou de sirop, pour obtenir une Solution Phosphatée inaltérable *d'un titre plus élevé que toutes celles du commerce* et cependant à plus bas prix. — Action plus rapide assurée. — **Le flacon, 2 fr.**, *franco par 4 flacons*. — Un élégant verre gradué est joint à chaque flacon.

INTÉRESSANTE NOTICE ENVOYÉE FRANCO

Pharmacie J. JACQUET, 1, rue Vaubecour, Lyon

AVIS aux **Propriétaires** ET **MARCHANDS DE CHEVAUX**

Par suite de liquidation d'une grande fabrique anglaise, j'ai fait l'acquisition d'un grand lot de **Couvertures** de chevaux, et, pour vite m'en débarrasser, je les céderai au prix incroyable

de 3 fr. 75 pièce

Ces Couvertures sont en pure laine, grandes, chaudes, inusables et sans défauts, avec de magnifiques bordures. Longr : 1m60 ; largr : 1m35. Valeur commerciale : le double. — Le stock étant presque épuisé, hâtez-vous de faire vos commandes, car une occasion pareille est très rare.

Envoi contre remboursement au minimum de **2 pièces**, ou contre mandat-poste ; port à la charge du destinataire

E. CHACK, exportateur, Lyon, 5, rue des Tanneurs, au 4e

Maisons, Villas, Fermes Châteaux et Domaines

A VENDRE OU A ACHETER

S'adresser à M. GAVAND, ancien notaire, rue de la Charité, 46, Lyon.

TEINTURE et DÉGRAISSAGE

Tous les jours-Prix modérés

Mme **CLÉMENT**

Rue Dunoir, 42

Avenue de Saxe, 186

A VENDRE

Forte scie pour découpages à pédales et courroies de transmission.

Tour pour bois, roue en l'air. Grande variété d'outils, empreintes en bois et en cuivre.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTUDE

de comptes, liquidations dossiers, partages avis sur toutes affaires

S'adr. à M. Gavand, ancien notaire, 46, r. de la Charité, Lyon.

MAUX de JAMBES

VARICES PLAIES variqueuses Ulcères, Dartres Eczémas Démangeaisons

Guérison assurée et rapide par

L'EAU SOUVERAINE

du Dr E. Barrier, de la Fac. de Paris. — Consultations gratuites. — Des milliers de guérisons de cas désespérés. Envoi franco contre mandat de 3.50

Pharmacie de l'ÉLÉPHANT

6, Rue Saint-Côme, Lyon

MEUBLES DE LYON

EN BOIS MASSIF

Médailles D'OR — *Fabrication garantie, brev. s. g. d. g.* — Médailles D'OR

Maison Henri Bonjour et Cie, successeur de Dufin

AU COLOSSE DE RHODES

Lyon, 42-44, cours de la Liberté, Lyon

GRAND CHOIX de : **Salles à Manger, Chambres à Coucher, Meubles de salon** de tous styles, **Sièges, Tentures, Literie, Glaces**, etc.

Articles d'Etrennes en : **Petits Meubles et Sièges fantaisie.**

INSTALLATIONS COMPLÈTES

SOLUTION reconstituante MAILLAND

AU BIPHOSPHATE DE CHAUX

Recommandée par le corps médical dans les convalescences difficiles, l'anémie, le surmenage, la débilité générale, les maladies des os, la bronchite chronique, la tuberculose, etc. Cette solution est la plus riche de toutes les solutions similaires, c'est la seule aseptique, la seule inaltérable. Prix du litre, **3.50**. Dépôt général *Pharmacie du Commerce, 66, cours de la Liberté, Lyon*. A la même pharmacie : **Spécialité d'Huile de foie de morue** garantie pure. — *Prix modérés.*

ONGUENT DU FRÈRE MONDET

calme la douleur et guérit bientôt sans laisser de *cicatrices, brûlures*, même profondes, *plaies, foulures, de nerfs, panaris, crevasses, engelures* même entamées, *cors, dartes, ongle incarné* et *plaies*. Excellent après vésicatoires, mouches et pour les douleurs et points de côté.

LA BOITE : 1 FRANC

ELIXIR supérieur contre *la constipation, les indigestions, les aigreurs d'estomac* ; c'est le meilleur dépuratif du sang ; il guérit les tumeurs, humeurs froides, dartres, gale, teigne, etc.

LE FLACON : 2 FR. 50

En vente dans toutes les pharmacies

NOUVELLE INSTALLATION

BLANCHISSERIE MODÈLE

Rue des Remparts-d'Ainay, 40, LYON

Teinture, dégraissage. Lessive hygiénique. Lavage sans usure. Suppression des produits nuisibles. Beauté du linge. **Gros & fin.** Tous nos dégraissages sont faits à sec. — On prend et livre à domicile. Envoi du tarif sur demande.

Succursale : rue Sergent-Blandan, 4

Polices remboursables à 100f

Coûtant 5 fr. au comptant ou 6 fr. à terme, payables en 60 mois

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 1,000 fr. ; 2 fr. par mois assurent 2,000 francs, et ainsi de suite.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

Siège social : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

SIX Tirages par An

15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai, 15 Juillet, 15 Septembre, 15 Novembre

Le souscripteur participe aux tirages dès le premier versement

Envoi fo des Tarifs et Prospectus sur demande

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE

S'adr au Directeur, à Lyon, 2, r. Bât-d'Argent

BOURSE DE PARIS du 3 Janvier

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS
103 07	3 0/0 Français, cpt	103 05
103 10	— terme	103 30
102 60	3 0/0 Amortis. cpt	101 80
102 50	— terme	
107	3 1/2 0/0...... cpt	106 80
106 95	— .... terme	107 15
TERME	ACTIONS	COMPT.
3565	Banque de France	3575 ..
887	Banque de Paris	885 ..
587	Comp. Escom. Paris	586 ..
656	Crédit Foncier	657 ..
805	Crédit Lyonnais	802 ..
102 60	Russe 67-69 4 0/0	102 50
102 60	— 1880 4 0/0	102 50
105	— Consolid. 4 0/0	
94 65	— 91 3 0/0	94 65
..	— Charcof.	634
96	— Caucase 3 0/0	93 75
102 7	Russe 4 0/0 1867	102 60
...	— 4 0/0 1880	102 50
66 60	— 5 0/0 1879	66 95
102 70	— 4 0/0 1889	102 60
102 40	— 4 0/0 1890	102 90
...	— 3 0/0 1891	...
...	— 3 0/0 1896	...
1080	Est	1080 ..
1828	Lyon	1826 ..
1448	Midi	1440 ..
2060	Nord	2060 ..
1828	Orléans	1825 ..
1207	Ouest	1205 ..
... ..	Bône-Guelma	810 ..
1135	Gaz Parisien	1128 ..
3570	Suez (actions)	3567 ..
	Panama	
	Autriche or 4 0/0	102 95
	Hongrie or 4 0/0	104 ..

PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
... ..	Egypte 7 0/0 privil.	103 30
107	Egypte unifiée	107 05
96 37	Italien 5 0/0	96 25
479 ..	Landerbank	481 ..
562 ..	Banque ottomane	564 ..
... ..	Mobilier espagnol	.. ..
736 ..	Autrichiens	735 ..
... ..	Lombards	... ..
530 ..	Société Générale	530 .
395 ..	Foncière lyonnaise	385
697 ..	Méridionaux	700 ..
.. ..	Nord-Espagne	78 50
	Portugais	
142 ..	Saragosse	143 ..
	Métaux	... ..
PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
... ..	Ville Paris 1855-60	... ..
574 .	— — 1865	573 60
436 ..	— — 1869	487 ..
420 50	— — 1871	421 75
111 50	— — 1871 1/4	112
580 ..	— — 1875	580
577 50	— — 1876	579 50
393 75	— — 1894	393 75
	Ville de Lyon	101 50
505 .	Foncières 1879	505
479 .	— — 1883 4 0/0	484
504	— — 1885	503 .
	— — 1895	
500	Communales 79 4 0/0	409 50
503	— 80 —	506
479	Bône-Guelma	480
477	Est 3 0/0	478
480 50	— — nouvelles	482
479 .	Est-Algérien	[illegible]
479 ..	Lyon 3 0/0	479

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
1290 ..	Lyon 5 0/0	....
485	Bourbonnais	485 50
..	Dauphiné	483 ..
483 50	Méditerranée 3 0/0	482 60
484 50	Fusion anciennes	485 50
479 ..	— nouvelles	480
483 ..	Midi	482 25
481	Midi nouveau	481 25
488 .	Orléans	485
483 75	Ouest	484 50
475 ..	Autriche ancien	474 75
466 50	— 2e hyp	465 75
392 25	Lombardes anc.	393
388 25	— nouv	389 ..
217 25	Nord-Espagne 1re	220 ..
203 ..	— — 2e	..
.. ..	— — 3e	206 50
186 ..	Andalouse 1re série	..
210 .	Asturie 1re série	212 ..
... ..	— 2e —	... ..
... ..	— 3e —	264 50
296 50	Saragosse 1re série	295 ..
... ..	— 2e —	284 ..
519 ..	Gaz parisien	511 50
56 ..	Cacérès	.. ..
39 ..	Ouest-Espagne	.. ..
249 50	Est-Espagne	... ..
124 50	Portugaise 3 0/0	...
..	— — 4 0/0	248 50
308 .	Chemins argentins	310 ..
667	Suez 5 0/0	
486 .	— 3 0/0	485 .
2? 50	Paname 5 0/0	27 .
21 ..	— 3 0/0	20 75
21 50	— 4 0/0	21 25
28 .	— 6 0/0 nouv.	27 50
320 ..	Gaz de Madrid	320 ..
505	Dette tunisienne	508 ..
576 50	[illegible]	... ..

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
106 10	Chinois 4 0/0	106 40
488	Nord	487 50
..	Nord-Est	479 50
464 .	Sud-France	464 50
	Après Bourse	
103 07	3 0/0	103 30
96 17	Italien	96 37
60 90	Extérieure	61 60
	Hongrois	104 12
20 87	Portugais	.. ..
... ..	Egypte privilégiée	... ..
21 95	Turc	21 97
563	Banque ottomane	562 50
.	Douanes	.. .
632 50	Rio	633 50
172 50	Tharsis	172 .
285 .	Alpines	285 .
731 50	De Beers	737 50
280 50	Tabacs	282 ..
213 .	Robinson	213 ..
17 25	Buffelsdoorn	17 50
80 ..	Chartered	78 50
147 ..	Goldfields	140
104	Langlaagte	105 50
54 25	Randfontein	53 50
39	Transvaal	40 25
25	Bechuanaland	25 .
4 50	Mozambique	48 50
99	Durp. Roodep	102 50
65 25	Sheba	66 50
103	Simmer	103 50
604	Ferreira	608 ..
133 52	East-Rand	140
68 50	Kleinfontein	70 25
113 ..	Goldenhuis	115
110 ..	Lots Turcs	109 50

BOURSE DE LYON du 3 Janvier

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTATS	DERNIER COURS
103 07	3 0/0 Français	102 95
. ..	3 — coupures 500	102 95
102 50	3 0/0 Amortissable	..
... ..	3 — coupures 600	... ..
106 95	3 1/2 0/0 1894	106 60
...	3 — coupures 500	106 75
... .	Emp. 2 1/2 0/0 Tonk.	..
	Emp. Madagascar	.. ..
105 70	Chine 4 0/0 or	... ..
107	Dette égypt. unifiée	106 85
..	— — privil.	... .
.. ..	Espagne 4 0/0 exté.	.. ..
... ..	Hongrie 4 0/0	... ..
96 17	Italien 5 0/0	... ..
21 97	D. o. ottomane sér. D	.. .
..	Consolide ottomane	... ..
... ..	Priorité —	..
..	Douanes —	499 .
... ..	Russe 4 0/0 67-69	. .
... ..	— 4 0/0 1880	102 70
... ..	— 4 0/0 1890	103 15
94 45	— 3 0/0 1891	94 75
... ..	— 3 1/2 0/0 1894	102 50
94 25	— 3 0/0 1896	94 80
	ACTIONS	
799 ..	Crédit Lyonnais	800 ..
. . ..	Société Fonc. Lyon	.. ..
... ..	Société Lyonnaise	... ..
3330	Canal de Suez	... ..
. .	Banq. Pays-Autrich.	... .
563	Banque ottomane	.. ..
	Mobilier espagnol	.. ..
731	Autrichiens-Hong.	... ..
	Lombards (Sud-Autrichien)	. . ..
79 .	Nord de l'Espagne	. ..
143	Saragosse	... ..
... .	Rio-Tinto	... ..

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
... ..	Dombes et Sud-Est	... ..
... ..	— nouvelles	... ..
... ..	P.-L.-M. fusion	483 50
.. ..	— — nouv.	478 25
... ..	Autr.-Hong. nouv.	... .
.. ..	Cacérès	.
... ..	Lombardes 3 0/0	392 25
... ..	— — nouv.	..
... ..	Nord-Esp. 1re série	217 50
... ..	— 2e série	... ..
... ..	— 3e série	. ..
... .	Asturies 1re hyp.	...
... ..	Saragosse 1re hyp.	295 ..
... ..	— 2e hyp.	285
102 25	Ville de Lyon	101 75
... ..	— St-Chamond	... ..
... ..	— Tarare	... ..
. . ..	Croix-Rousse	. . ..
440 ..	Lyon-Fourvière	.. ..
444 ..	Ouest-Lyonnais	444 ..
... ..	Rhône	... ..
... ..	St.-Victor à Thizy	... ..
520 ..	Tram. Clermont	... ..
317 ..	Tramways de Lyon	315 ..
455 ..	Drôme	...
513 ..	Dombrowa	.. ..
385 50	Fond. l'Horme anc.	... ..
516 .	Blanzy	... ..
515	— nouv	... ..
511 .	Cuivre Lyon-Macon	..
534 .	Verrerie Richarme	... ..
505 ..	Eaux & Eclairage	..
491 ..	Rue de Lyon	... ..
510 ..	Trifail	... ..
. . ..	Soltiel Coronada	172 ..
... ..	Charb. d'Urikany	
225 ..	Barcelonne directe	232 ..
... ..	Ségovie à Médina	... ..
..	Ouest-Espagne	.. ..

PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
	Gaz	
1520 ..	Angers	1510 ..
1300 ..	Besançon	. ..
525 ..	Bourg	... ..
..	Dole	... ..
1350 ..	Florence	.... ..
1150 ..	Limoges	... ..
782 ..	Lyon	775 ..
160 ..	Padoue-Vicence	... ..
... ..	Le Puy	... ..
1265 ..	Reims	.. ..
4950 ..	Saint-Etienne	.... ..
655 ..	Toulon	... ..
975 ..	Venise	... ..
	Fonderies	
215 ..	L'Horme	215 ..
2070 .	Creusot	2060 .
1290 .	Aciéries marine	.. . ..
810 ..	Commentry-Fourc.	..
226 ..	Franche-Comté	228 ..
845 ..	Châtillon-Commen.	850 ..
2150 .	Aciéries Firminy	... ..
1570 .	— St-Etienne	.... .
1150 ..	Fonderies Chasse	.. ..
615 ..	Atel. Chaléassière	... ..
348 ..	Etablissem. Cail	.. ..
265 ..	Usines Franc-Russe	258 50
340 ..	Cuivre Lyon-Mâcon	. . ..
259 ..	Fond. Forges Alais	. . ..
419 ..	Parts Kama	417 ..
3901 ..	Huta-Bankowa	3900 ..
	Mines	
262	Loire	210
878	Montrambert	885 ..
431 ..	Saint-Etienne	430 .
16 50	Rive-de-Gier	16 50
1820 ..	Roche-la-Molière	.... ..

PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
432 ..	Rochebelle	... ..
1152 ..	Grand'Combe	.... ..
1860 ..	Blanzy	1859 ..
...	Dombrowa	... ..
89 50	Borax	89 ..
364 ..	La Péronnière nouv.	. . ..
354 ..	Charb. de Trifail.	356 ..
	Transports	
... ..	Cie gén. Navigation	410 ..
1000 ..	Bateaux-Omnibus	.... ..
. ..	Croix-Rousse	. . ..
759	Croix-Paquet	759 ..
546	Fourvière-Ouest	539 ..
1380 .	Omnib. Tram. Lyon	1380 ..
... .	St-Etienne-Rive-G.	..
...	Drôme	125 ..
. ..	— nouv	.. ..
440	Tramw. élec. Dijon	... ..
507 ..	— Clermont	509 ..
.... ..	Cie Lyon. Tramw.	1005 ..
	Diverses	
800 ..	Rue de Lyon	... ..
1100 ..	Rue de la Bourse	.... ..
.... ..	Cie Génér. des Eaux	.... ..
... ..	Forces mot. du Rh.	602 ..
15 .	Cie des Abattoirs	.. ..
590 ..	Prod. chim. d'Alais	.. ..
126 50	Usines du Rhône	126 50
600 .	Carrières du Midi	...
4500 ..	Plaques Lumière	4500
.. ..	Immeubles St-Paul	
581 ..	Brasseries Rinck	
570 ..	— Hoffherr.	570
349 ..	Magasins Sineux	.
104 .	Cie lyon. exploration	105
785 ..	Mag. gén. des Soies	